BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DE

FONTENAY-AUX-ROSES

N° 6 — AVRIL 1897

SCEAUX

IMPRIMERIE E. CHARAIRE

68 ET 70, RUE HOUDAN, 68 ET 70

—

1897

CONSEIL D'ADMINISTRATION

POUR L'ANNÉE 1896-1897

Présidente : Mlle Lauriol.
Vice-Présidente : Mlle Pernessin.
Trésorière : Mlle Mahaut.
Secrétaire : Mlle Robert.
Membres : Mme Janin.
Mlles B. Champomier.
Hecquet.
V. Thomas.
Viaud.

N° 6. AVRIL 1897.

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DE

FONTENAY-AUX-ROSES

SOMMAIRE

1. Lettre de M. Pécaut à la Présidente de l'Association. 221
2. Adhésion de M. Bouchor. 227
3. Note du Comité et Avis. 229
4. Notices nécrologiques. 233
5. Une visite au Muséum. 242
6. De Bordeaux à Buenos-Ayres. 248
7. Légendes normandes. 257
8. L'Association amicale des anciennes élèves de l'École normale de la Vendée. 266

LETTRE DE M. PÉCAUT A LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION

A Mlle Lauriol, Présidente de l'Association amicale

Orthez, 24 mars 1897.

Mademoiselle et chère Présidente,

Vous insistez, vos collègues et vous, pour qu'au retour de ma récente tournée d'inspection, je vous communique familièrement, selon que nous en avions pris l'habitude à Fontenay, quelques-unes des impressions recueillies au cours de mes visites. Je me rends à vos instances, bien que je me fusse promis de vous laisser parler seules dans ce numéro du *Bulletin*. Et je procède sans ordre, à la manière

de nos conférences du matin, comme dans une conversation familière.

Ma première observation, qui ne vous est pas nouvelle, — je vous l'ai rapportée plus d'une fois, — mais que je répète à l'intention des élèves encore présentes à Fontenay, c'est que les écoles supérieures de jeunes filles ne le cèdent pas, à mes yeux, en intérêt aux écoles normales, et que vos jeunes compagnes auraient bien tort de s'y croire exilées ou disgraciées du sort, si elles étaient appelées à y passer quelques années. Non pas, sans doute, que les écoles normales n'aient une importance plus considérable, dans notre organisation, puisqu'elles sont destinées à former des institutrices; mais, outre que la plupart des écoles supérieures comptent un bien plus grand nombre d'élèves, et que par là elles offrent déjà plus d'éléments d'émulation, une plus grande variété d'esprits et de caractères, il faut aussi considérer l'âge des jeunes filles, douze à seize ans, au lieu de seize à dix-neuf, par suite moins de maturité, d'aptitude à la réflexion, il est vrai, mais, en revanche, une curiosité plus vive, des impressions plus fraîches, une sensibilité plus naïve, un pli moins arrêté, et surtout plus de liberté dans l'allure générale, résultant de la diversité même d'origine, d'éducation domestique, de vocation et de préoccupations. On n'a pas seulement affaire ici à des *novices* de l'enseignement public, déjà plus ou moins *usées* par le frottement répété des mêmes programmes se succédant d'étage en étage depuis l'école primaire, et que l'étroite communauté d'études, de discipline, de projets, prolongée durant trois ans, risque de jeter dans un moule uniforme. Les élèves de l'école supérieure sont d'un âge plus *désintéressé:* le but à atteindre est moins prochain; le souci d'un *avenir à se faire* n'obsède pas encore les moins fortunées, tandis que chez beaucoup d'autres il n'existe même pas: de là, je ne sais quoi de plus serein, de plus dégagé, de plus riant dans l'air de l'école; et, pendant les leçons, plus de mouvement, au moins à la surface; plus de promptitude à répondre, moins de timidité et de calcul; bref, le mot dit tout, plus de jeunesse, et une sorte de charme qui s'évanouira trop tôt.

Quand je parle de charme, j'entends celui qui enferme aussi des promesses d'avenir, qui tient à ce que l'esprit et le cœur étant plus neufs sont plus ouverts à l'attrait de la vérité, de la beauté, de la vertu; ils n'ont pas encore eu le temps de se recouvrir d'une épaisse couche de formules et d'idées convenues. C'est le danger qui nous attend à l'école normale ainsi que dans les classes supérieures des lycées: les élèves apprennent vite, malgré nos avertissements, à se dépouiller de leur manière spontanée de penser, de sentir, de parler, d'écrire, qui les expose à tant de justes critiques et fait mal noter leurs *devoirs;* elles inclinent, en dépit de nos sollicitations, à n'avoir d'autre

règle que de penser, d'écrire, de répondre de manière à éviter les *fautes* et les mauvaises notes; c'est, dis-je, le danger, d'autant plus à redouter que les programmes trop chargés laissent peu de place au libre essor de l'individualité, et qu'il faut sans cesse apprendre, emmagasiner, reviser, s'exercer à traiter les sujets les plus divers et souvent les plus éloignés de l'expérience actuelle. Il n'est pas impossible d'éviter l'écueil; mais c'est au prix de précautions attentives, d'un effort continuel de la directrice et des professeurs pour faire entrer l'air vivifiant du dehors et la claire lumière du grand soleil dans la maison, pour renouveler chaque jour la provision de joie, d'intérêt de toute espèce, et pour *libérer* ainsi les jeunes esprits. En retour, quel bon vouloir vous prêtent ces jeunes filles! quelle attention! quelle ardeur soutenue au travail! quelle docilité, et quel désir (parfois excessif) de vous plaire! Et que vous seriez inexcusables si vous ne saviez pas tirer bon parti de ces aimables et sérieuses dispositions! Je conclus: vous avez raison d'aimer les écoles normales; estimez-les à leur haut prix; mais aimez aussi les écoles supérieures, ne fût-ce que pour y reprendre un bain de jeunesse.

Voici ma seconde observation. Je suis frappé de voir combien de nos maîtresses vivent isolées, même dans les communautés où règne le meilleur accord entre elles et avec la directrice, réduites — ou se réduisant volontairement — à se suffire à elles-mêmes pour ce qui n'est pas des obligations professionnelles. Je leur dirais volontiers que l'on ne vit pas impunément *seul;* que ni l'intelligence ni l'âme ne s'entretiennent et ne se renouvellent dans l'isolement; que les lectures ne suppléent pas le commerce des vivants; qu'à défaut de la famille absente, les collègues peuvent vous prêter chaque jour un peu d'aide et de réconfort, pourvu que vous ne leur demandiez pas au delà de ce qu'elles sont disposées à vous offrir en fait d'amitié; pourvu aussi que vous y mettiez du vôtre, beaucoup du vôtre, et que, pensant modestement de vous-mêmes, vous soyez peu exigeantes à l'égard d'autrui.

L'expérience m'apprend qu'à savoir pratiquer les gens, — et pour les bien pratiquer, il faut d'abord se déprendre de son moi, — il en est peu chez qui nous ne découvrions quelque genre d'intérêt, un certain côté par où ils *vivent*, et par où l'on peut les aborder avec profit; et combien cela est plus vrai de collègues instruites, cultivées, vouées à de nobles occupations! Pour jouir de ce que chacune d'elles recèle de vie personnelle et *intéressante*, que vous faudrait-il? Faire un effort pour vous détacher de vous-mêmes, de votre existence solitaire et un peu égoïste, où rien ne vous gêne, où vous n'avez à compter qu'avec vous seule, et, par des prévenances, par un mot souriant, par un témoignage de sympathie ou de confiance, par une demande de con-

seil, d'aide, enfin par les petites démarches que comporte la vie sociale, jeter le pont entre vos compagnes et vous; associer avec mesure et discrétion votre vie à la leur et la leur à la votre;... par là diminuer votre isolement sans aliéner votre indépendance. Croyez bien qu'il n'est personne de qui nous n'ayons quelque chose à recevoir, et que notre part d'*humanité* risque de devenir singulièrement pauvre et stérile si nous nous cloîtrons en nous-mêmes ou dans nos livres. A tout prix, il nous faut vivre et l'on ne vit qu'avec les vivants, en leur donnant et en recevant d'eux.

Mais, direz-vous peut-être, nous avons les élèves. Je le sais ; vous leur devez toujours beaucoup, beaucoup plus même qu'il ne vous le semble : le meilleur de votre vie sera fait en grande partie des impulsions qui vous viennent d'elles, des efforts de toute sorte, moraux et intellectuels, que leur ignorance, leur faiblesse, leur confiance et leur docilité vous imposent.

Non, vous ne saurez jamais à quel point votre fonction et le *personnage* que vous avez à soutenir devant elles contribuent à vous faire ce que vous êtes, si bien que, séparées d'elles et réduites à vous-mêmes, vous vous sentiriez aussitôt appauvries d'une partie notable de la valeur que vous croyez posséder en propre. Jouissez donc et profitez avec reconnaissance de vos élèves, sans jamais oublier toutefois que vous êtes leurs maîtresses, chargées du soin de les diriger, et qu'elles ne sont pas vos camarades ni vos confidentes. J'oserai même dire que vous n'en jouissez ni n'en profitez assez. Je songeais l'autre jour à cela en visitant l'École normale de Mont-de-Marsan (une charmante ville, quoi que vous en entendiez dire, et un pays fort intéressant ; en outre, séjour le plus salubre que vous puissiez conseiller aux poitrines délicates, plus favorable que Pau même ; enfin une résidence où l'on peut aussi être appelé sans se croire en exil). Mme la directrice m'ayant obligeamment proposé d'entendre un chant des élèves, je fus ému et charmé de la manière dont elles rendirent en chœur des paroles très simples sur un air également simple ; et voici à peu près ce que je leur dis en les remerciant : « Je ne sais, mesdemoiselles, si vous appréciez autant qu'il convient le privilège qui vous est départi, à cette heure de la jeunesse, de mêler de tels chants d'ensemble à votre austère vie d'études, ou bien si vous n'y voyez qu'une agréable distraction. Pour moi, si vous voulez connaître mon sentiment très sincère, je n'entends jamais un de ces chants à la fois simples et beaux, sans qu'il m'invite aussitôt à devenir meilleur. Je m'explique cette impression toujours vive et que j'ai éprouvée cette fois encore, en me disant qu'il y a sans doute une secrète correspondance entre le beau et le bien, entre une belle harmonie musicale et l'harmonie morale; qu'à entendre cet

accord réglé de sons, qui traduit sous une forme idéale une haute pensée, un noble sentiment, on est invité à mettre un accord semblable parmi ses pensées et ses sentiments ; et encore est-ce s'expliquer faiblement que de dire qu'on est *invité* ; la vérité est qu'on se sent obligé, après avoir goûté cette mélodie, de ne pas descendre, dans la tenue habituelle de sa vie, au-dessous de cet état que le chant nous a fait un moment entrevoir, et qui nous apparaît avec une évidence soudaine comme l'état normal de l'homme, l'état où notre destinée véritable est de tendre sans cesse. Et j'insiste sur ceci, que vous avez chanté *ensemble*, réalisé pour un moment les unes avec les autres ce plein accord des pensées individuelles sous l'invocation d'une pensée supérieure à chacune de vous et à vous toutes. Eh bien ! j'estime que ce souvenir vous deviendra plus tard une force dans la situation isolée qui sera pendant plusieurs années le lot de beaucoup d'entre vous. Dans vos villages reculés, au fond des grandes forêts de pins, sur ces rivages de la mer que visitent peu de voyageurs, dans la lande vaste et nue, où vous aurez à entretenir par vous-mêmes et par vous seules votre vie spirituelle, et où plus d'une mauvaise tentation pourra vous surprendre, j'aime à espérer que vous vous sentirez obligées, oui, *liées* et en même temps soutenues, en vous rappelant qu'à l'école, dans la fleur de votre jeunesse et à l'entrée de la vie publique, il vous a été donné, à vos compagnes et à vous, d'associer vos voix et vos cœurs pour exprimer sous des formes mélodieuses et persuasives les manières de penser, de sentir, de vivre les plus dignes de passer dans la pratique quotidienne. — Ce jour-là, croyez-le, vous aviez monté d'un degré dans l'intelligence et la vision directe de la vraie destinée humaine : il ne vous est plus permis d'en descendre : vous vous manqueriez à la fois à vous-mêmes et à vos compagnes, dont vous êtes solidaires, et qui sont solidaires de vous. Puisse le chant que je vous remercie de m'avoir fait entendre résonner ainsi à vos oreilles dans la solitude, et vous apporter à travers les années un peu de joie, de paix et de force ! »

Et voilà, chères anciennes élèves qui êtes aujourd'hui aux prises avec les difficultés de la vie, voilà un genre de *secours* qu'à votre place je me plairais à demander au chant choral de vos filles. Je ne m'épargnerais pas à le rendre le plus parfait possible d'exécution comme de choix, afin d'y trouver moi-même des sollicitations à la vie morale. Oh ! certes, ce n'est pas dans les écoles seulement que l'on vit isolé ; c'est dans le monde, c'est souvent même dans la famille ; nous sommes dans un état de désagrégation générale qu'aucune grande institution religieuse ou morale ne corrige : il arrive que l'on est réduit à se suffire à part soi sans que rien nous relie visiblement et efficacement aux autres. L'art, au service de nobles sentiments, peut en quelque

mesure nous faire communier ensemble ; et entre toutes les formes de l'art, la musique chorale. Mais combien peu sont en situation d'en jouir ! Vous avez, vous, si vous le voulez, la bonne fortune d'entendre chaque jour de beaux chants, et, par eux, d'unir étroitement votre âme à l'âme des autres ; ne la négligez pas ; ne vous isolez pas.

F. Pécaut.

ADHÉSION DE M. BOUCHOR

Depuis plus d'une année, M. Maurice Bouchor fait assez fréquemment à Fontenay des conférences qui lui ont fait connaître et aimer notre école. Il a su l'existence de notre Association amicale, en a connu le fonctionnement, et, au mois de janvier dernier, a demandé à en faire partie à titre de membre honoraire afin, disait-il, d'être attaché à Fontenay par un lien de plus.

Notre présidente, interprète de tous les membres de l'Association, a eu l'honneur et le plaisir de remercier M. Bouchor, ce qu'elle a fait dans les termes suivants :

« Monsieur

« Mlle Mahaut, trésorière de notre Association amicale, vient de m'envoyer le reçu ci-inclus et me laisse le plaisir de vous l'adresser : je lui en sais gré.

« Permettez-moi donc, monsieur, de vous dire, au nom de toutes mes compagnes, combien nous sommes touchées du précieux témoignage d'intérêt que vous voulez bien donner à notre Association amicale, en en devenant membre honoraire.

« Je suis en particulier l'interprète du comité d'administration en vous priant d'agréer, monsieur, avec l'expression de notre gratitude, nos respectueuses salutations.

« *La Présidente,*
« S. Lauriol. »

Quelques jours après, M. Bouchor adressait à la présidente la lettre qui suit :

« Mademoiselle,

« Vivement touché de votre aimable lettre, je tiens à vous dire que je regarde comme un honneur d'être admis, comme membre honoraire, dans l'Association des anciennes élèves de Fontenay. Je m'efforcerai de mériter d'être ainsi rattaché plus directement que par la sympa-

thie, même la plus vive, à cette Association si puissante pour le bien.

« Veuillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de mon profond respect.

« M. Bouchor. »

Il nous reste maintenant à justifier l'honneur que nous font nos membres honoraires restant unis de cœur avec nous, et à mériter les éloges que contient la lettre de M. Bouchor; il nous reste à devenir puissantes pour le bien, ce qui implique pour chacune le devoir de réaliser dans la mesure de ses forces et de ses moyens le bien général qu'elle entrevoit.

NOTE DU COMITÉ

Le désir unanime des membres de notre Association amicale serait que le bulletin parût plus souvent : communications adressées au comité, lettres particulières en témoignent fréquemment. Un bulletin par mois serait le vœu du plus grand nombre.

La réalisation de ce vœu — un bulletin mensuel — présenterait des difficultés de plusieurs sortes.

D'abord et surtout, la matière fait défaut : pour publier un bulletin, il faut avoir quelque chose à y mettre, et quelque chose d'intéressant pour les associées, qui ne soit pas la reproduction de ce qu'on a vu ailleurs.

Ensuite, réunir les éléments d'un bulletin, faire composer la première épreuve, la corriger, la faire revoir par les auteurs des articles, tout cela demande du temps et chaque membre du Comité a des occupations régulières et fort peu de loisirs.

Puis, les frais de composition, de tirage et d'envoi d'un bulletin s'élèvent à 300 francs environ, et les recettes annuelles à 2.000 francs.

Mais serait-il même désirable que le bulletin de l'Association parût si fréquemment? Il y a déjà beaucoup de publications périodiques intéressantes que reçoivent les écoles normales.

Nous savons bien la pensée, le sentiment de chacune : « Que le bulletin nous parle de Fontenay, qu'il soit l'écho de notre chère école, afin que nous puissions, en quelque mesure, revivre, par le souvenir du passé uni au tableau du présent, la vie des années si laborieuses et si douces que nous y avons passées. »

On n'a pas de peine à comprendre un tel sentiment; toutefois, un moment de réflexion permet de se rendre compte de ceci : il n'y a et ne peut guère y avoir du nouveau dans les périodes successives de l'existence de Fontenay ; ce sont des leçons, des répétitions et des exercices pratiques, et tout cela se ressemble d'une année à l'autre.

Il est vrai que, de temps en temps, quelques-uns des professeurs de la Sorbonne viennent faire à l'Ecole des conférences d'un intérêt exceptionnel. Seulement, plusieurs de ces conférences sont ensuite publiées

dans la *Revue pédagogique*. Ce sont autant d'excellents, de précieux articles qui échappent à notre bulletin, et dont il ne serait pas juste de frustrer la *Revue*.

Malgré tout, nous désirions déférer au vœu si légitime de nos compagnes, et comme nous savons qu'un troisième, un quatrième bulletin, chaque année, à défaut d'une publication mensuelle, seraient les bienvenus, nous avons préparé celui-ci, pour paraître vers Pâques.

Nous nous sommes aussi préoccupées de chercher les voies et moyens par lesquels nous pourrions, à l'avenir, rendre plus fréquente la publication de notre bulletin, car c'est actuellement le projet auquel nous tenons le plus.

En vue de la réalisation de ce projet, nous accepterons avec reconnaissance le concours que veulent bien nous promettre M. l'inspecteur général Steeg et plusieurs professeurs de Fontenay, auxquels viendront se joindre, nous l'espérons bien, nos autres maîtres.

Enfin, nous adressons un nouveau et plus pressant appel à nos compagnes, qui sont toutes en état de devenir nos collaboratrices, chacune à sa manière, à son ton et dans l'ordre de ses études.

Les unes pourraient poser des questions, éveiller l'attention de toutes sur un point précis d'éducation ou d'enseignement, faire appel à l'expérience des ainées, à celles que des circonstances plus favorables ont éclairées sur le point en question. Mlle Thiébaut, directrice de l'Ecole normale d'institutrices de Saint-Brieuc a commencé; c'est à l'une des questions posées par elle que Mlle Legros, directrice de l'Ecole normale d'institutrices de La Roche-sur-Yon, répond dans le présent bulletin.

Les réponses aux questions ainsi posées seraient un second mode de collaboration. Et il n'y aurait rien de plus intéressant, de plus fécond aussi, que de mettre en regard les réponses diverses correspondant à des expériences faites dans des milieux différents. De là peut-être sortiraient quelques directions plus sûres — parce que plus générales — concernant l'intérêt supérieur des élèves qui nous sont confiées.

Un certain nombre de nos associées pourraient, embrassant d'un regard d'ensemble une période de plusieurs années, nous communiquer les réflexions que leur suggère leur expérience sur telle matière du programme, sur telle question d'éducation.

Quelques-unes, aux prises avec les difficultés actuelles de « mise au point » de l'enseignement qu'elles ont reçu à Fontenay, exposeraient ces difficultés, indiqueraient les moyens par lesquels elles ont tenté de les résoudre, et ce qu'elles en ont obtenu ; elles nous raconteraient simplement les « écoles » qu'elles ont dû faire, quand il s'est agi pour

elles d'adapter leurs *cours* de Fontenay à la portée d'esprit et à l'instruction primaire de leurs élèves.

Ces derniers articles seraient d'autant plus précieux qu'ils permettraient aux professeurs de Fontenay d'y répondre par la voie du bulletin, et par là nos maîtres d'autrefois, devenus nos collaborateurs, acquerraient un titre de plus à notre reconnaissance.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec plusieurs d'entre eux. Tous auraient le grand désir d'apprendre comment leur enseignement est transposé, sous quelles formes, avec quelles simplifications il pénètre dans l'esprit des jeunes filles des écoles normales et des écoles primaires supérieures.

Plusieurs mêmes seraient curieux de mieux connaître, par leurs élèves devenues maîtresses à leur tour, cet enseignement primaire dont ils demeurent presque toujours éloignés par leurs études antérieures ou par leur fonctions actuelles.

Certes leur valeur, leur expérience leur permet de pressentir et même d'avoir le sentiment très net des besoins de l'enseignement élémentaire et du niveau où il faut le maintenir; mais combien plus une question précise, l'exposé d'une difficulté actuelle leur rendraient sensible la nécessité de donner telle ou telle direction particulière à leur enseignement de Fontenay!

Ce sont là, presque textuelles, les réflexions que nous communiquaient ces messieurs en nous offrant de répondre, par la voie du bulletin, aux questions que soulèveraient leurs anciennes élèves, certains d'être utiles à plus d'une Fontenaysienne.

N'y aurait-il pas dans tout cela une source abondante d'intérêt pour tout le monde?

Pourquoi encore les meilleures élèves de troisième année des écoles normales ne nous décriraient-elles pas, dans une narration qui serait pour elles un excellent exercice de composition française, soit les coutumes locales dans les départements où il en existe encore, soit les sites qui auraient été le but d'une excursion?

Ce ne sont là que des *idées;* puissent-elles éveiller l'attention de nos compagnes et provoquer de leur part un effort sérieux : nous les remercions d'avance, au nom du comité, du concours qu'elles voudront bien nous prêter.

S. Lauriol.

AVIS

Pour répondre au désir que plusieurs professeurs de Fontenay nous ont exprimé et, sans doute, en même temps au désir de bien des membres de l'Association, nous nous proposons de publier, au bulletin du mois de juin prochain, un annuaire de toutes les élèves de Fontenay.

C'est un assez long travail, puisqu'un millier d'élèves environ ont passé par notre école et qu'il s'agit de rechercher et de connaître la situation et la résidence actuelles de chacune.

Nous prendrons comme base de notre travail, en ce qui concerne les Fontenaysiennes fonctionnaires dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures, l'*Annuaire de l'enseignement primaire* publié par la librairie Colin (édition 1897).

Nous prions Mmes les directrices de vouloir bien consulter cet annuaire et, s'il y a lieu, de nous indiquer par lettre les changements survenus dans leur école depuis la publication dudit annuaire.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

La mort a, depuis quelque temps, cruellement éprouvé notre Association amicale.

Nous avions, par quelques mots trop brefs à notre gré, annoncé, au bulletin de décembre dernier, le décès de Mlle Concaret et de Mme Roussel-Sorrel. Depuis le mois de décembre, nous avons encore perdu Mlle M. Th. Allégret, directrice de l'École normale de Nîmes, et Mlle Péras, professeur à l'École normale de Montpellier. Nous avons demandé pour elles quelques mots de souvenir à ceux des membres de l'Association qui, ayant vécu auprès d'elles, les avaient pu apprécier comme collaboratrices et comme amies. Ce sont ces notices nécrologiques que nous nous faisons un douloureux devoir de publier, en y joignant, à l'adresse des familles si éprouvées, l'expression de nos plus sympathiques condoléances.

Mme ROUSSEL

Au mois de décembre dernier, un nombreux cortège de parents, d'amis, de fonctionnaires accompagnaient Mme Roussel, née Sorrel, à sa dernière demeure. Une mort prématurée l'a enlevée en quelques jours à l'affection des siens, en même temps qu'elle a fait un vide douloureux parmi nous.

Mlle Sorrel était entrée à l'École normale supérieure de Fontenay en 1890. Ses compagnes de promotion ont sûrement gardé d'elle un souvenir aimable et charmant. On était séduit tout d'abord par sa politesse affable, l'aménité de son caractère, la grâce frêle de sa personne. Nulle trace de pédantisme ni dans ses manières ni dans son langage; rien qui trahît le professeur. On oubliait, en l'entendant, parce qu'elle savait l'oublier elle-même, qu'elle était « une femme d'école » ; c'était son charme propre d'apporter dans la conversation une aisance distinguée, une intelligence ouverte et souple, et une finesse naturelle.

Ceux qui l'ont approchée de plus près savent qu'à cette bonne grâce, à cet agrément des manières, Mme Roussel joignait des sentiments sérieux et profonds; attirant les sympathies par ses qualités

aimables, elle savait les retenir par son affectueuse bonté. Pour ses amies de choix, son cœur se faisait ingénieux en attentions délicates; elle trouvait pour elles le mot qui réconforte, et au besoin le conseil qui soutient. Mais c'est au sein de sa famille surtout que se déployaient à l'aise ses qualités de tendresse forte et aimable à la fois. Pour les siens, elle était tout dévouement; pour eux, elle est restée sereine et accueillante jusque dans le proche voisinage de la mort. Elle a été enlevée dans la plénitude de sa jeunesse, de son bonheur, de ses espérances, après une grande peine: la mort d'une enfant nouvellement née. La gravité de son état ne pouvait lui échapper, mais elle sut taire ses angoisses et pendant sa courte maladie, et à l'approche du moment suprême. Elle ne fit entendre ni une plainte ni un regret; elle ne posa même pas aux siens de questions embarrassantes et anxieuses. Elle n'eut de paroles que pour les remercier doucement de leur tendre sollicitude, et de larmes que pour pleurer sur l'enfant qu'elle avait perdue. Quel exemple de vaillance et de sérénité elle nous a donné jusqu'au sein de la mort!

. . . . . .

Nous ne parlerons pas ici de la carrière de professeur de Mme Roussel : M. l'inspecteur d'Académie des Hautes-Alpes l'a retracée dans l'allocution qu'il a prononcée sur sa tombe; cet adieu à leur amie disparue, nous le portons à la connaissance de nos compagnes; par lui, elles s'uniront à nous, dans un sentiment unanime de douloureuse sympathie.

J. M.

«Mesdames, Messieurs,

« M. le recteur, retenu à Grenoble par des devoirs impérieux, m'a chargé de le représenter à cette triste cérémonie. Au nom de l'administration académique, j'ai donc le douloureux honneur de dire un dernier adieu au professeur distingué que l'École normale d'institutrices de Gap perd en Mme Roussel.

« Après de brillantes études au lycée de jeunes filles de Grenoble, Mlle Sorrel était, en 1889, déléguée, pour l'enseignement scientifique, à l'École normale de Troyes. Un an après, elle entrait à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, d'où elle sortait, en 1892, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences. Elle fut alors nommée professeur à l'École normale de Gap, où son enseignement, remarquable de netteté et de vigueur, témoigna, une fois de plus, des solides qualités pédagogiques qui distinguent le personnel de nos écoles normales. Indépendamment de ses cours principaux,

elle consentit à donner un certain nombre d'enseignements accessoires ; elle le fit avec une parfaite bonne grâce et un dévouement sans réserve. Ce surcroît de travail fut même pour elle l'occasion de révéler une rare souplesse d'esprit et des aptitudes nouvelles. De son zèle professionnel, je ne dirai rien de plus sinon que jusqu'au dernier moment, elle a fait sa classe, donnant chez elle les leçons que sa santé ne lui permettait plus d'aller faire à l'école.

« Aimable et vaillante elle s'est toujours montrée, et la mort est venue l'enlever en pleine jeunesse, en plein bonheur, avec une brutalité qui nous consterne. Elle a été courageuse jusqu'au bout, acceptant avec une sérénité peu commune le sort cruel qui brisait si vite une union toute de tendresse et d'affection réciproques. Sa constante préoccupation a été, jusqu'à la fin, d'éviter à ceux qu'elle aimait le souci de sa douleur : elle a su trouver la force de sourire pour les empêcher de pleurer...

« Il est des malheurs qu'on n'essaie pas de consoler : puissent nos sympathies unanimes aller au cœur de cette famille si impitoyablement frappée! Je peux lui donner l'assurance qu'elle ne sera pas seule à conserver et à entretenir une chère mémoire... »

Mlle PÉRAS

Mlle Péras, professeur de sciences à l'Ecole normale de Montpellier, est morte en février dernier, à Saint-Césaire-lès-Nîmes, dans sa quarante-cinquième année. On peut dire qu'elle est morte à la tâche, son congé de santé ne datant que d'octobre 1896.

Sa disparition a dû produire un grand vide dans cette école de Montpellier où elle enseignait depuis une quinzaine d'années et dont elle avait si fortement contribué à former l'esprit.

Elle était de cette première promotion de Fontenay qui fut, en majeure partie, recrutée parmi des maîtresses déjà en fonctions, et qui eut ensuite la tâche, difficile parfois mais attrayante, de créer, pour ainsi dire de toutes pièces, l'enseignement normal des jeunes filles dans notre pays. Reçue professeur, elle fut envoyé à Amiens où elle ne resta que quelques mois, puis à Montpellier. C'est là qu'elle vécut tout sa vie, ne voulant pas entendre parler de quitter « son école », fut-ce même pour celle de Nîmes.

Elle s'était si fortement attachée à sa tâche que toutes ses joies comme toutes ses peines lui vinrent longtemps de l'école seule. Elle y

passa successivement de la 5e à la 1e classe, et, en 1896, elle y reçut la rosette d'officier de l'Instruction publique. En 1885-86, à la mort de Mlle Dominge, elle avait été chargée de la direction de l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Je l'y ai connue en 1889. C'était une maîtresse d'une honnêteté scrupuleuse, sérieuse jusqu'à l'austérité, consciencieuse jusqu'à la minutie, plus exigeante encore pour elle-même que pour ses élèves, à qui pourtant elle demandait beaucoup, les estimant assez pour les vouloir presque parfaites.

Avec ses collègues, d'un commerce sûr, affable et obligeante, mais d'une discrétion et d'une réserve très grandes, elle ne se liait qu'à bon escient : « Il en passe tant, me disait-elle, on a à peine le temps de les connaître. » Et, en effet, à Montpellier comme ailleurs, le personnel se renouvelait avec une déplorable rapidité ; Mlle Péras demeurait, et contribuait ainsi à maintenir et à perfectionner les traditions de l'école. Aussi était-elle entourée de l'estime et du respect de tous. Pour les gens de la ville comme pour les anciennes élèves, elle était l'école normale même. Les élèves envers qui elle s'était montrée le plus sévère revenaient à son intention, lui écrivaient, la consultaient et n'en parlaient qu'avec respect et affection. C'est par elle et par elle seule que nous pûmes réussir à fonder une sorte d'association d'anciennes élèves ; elles s'unirent pour l'entretien d'une bibliothèque circulante, et chaque année elles se retrouvaient à l'école, pour y revivre un peu leur vie d'autrefois.

Le fait de rester quinze ans dans une école ne suffit pas à expliquer une telle influence ; mais qui a vécu avec Mlle Péras et l'a vue à l'œuvre n'en saurait être étonné.

En janvier 1890, elle perdit sa mère presque subitement ; j'ai toujours pensé depuis qu'à partir de ce moment, elle fut atteinte du mal qui l'a emportée. Son affection pour sa mère était si profonde qu'il devint bientôt évident qu'elle ne se consolerait pas de sa perte. Elle fut dès lors en proie à une sorte de mélancolie qui ne la quitta plus. En même temps ses forces physiques déclinaient visiblement ; d'année en année, nous nous apercevions avec douleur des progrès du mal. Quand je quittai Montpellier en mai 1894, la vue de Mlle Péras était gravement atteinte et son humeur bien altérée. Je la revis en septembre 1895, je la trouvai malade et surtout très faible, mais je ne pensais pas que nous nous rencontrions la dernière fois.

Je m'étais fortement attaché à elle pour son caractère droit, son amour de la justice, son ardent désir de former des élèves dignes de leur tâche, et pour le courage dont elle donnait sans cesse des preuves.

Ouvrière de la première heure, connaissant l'enseignement pri-

maire pour l'avoir pratiqué, le voulant avant tout éducateur, elle avait supporté « le poids du jour et de la chaleur. Nous qui n'avons eu qu'à suivre, en profitant de leurs exemples et de leurs peines, ne devons-nous pas un souvenir reconnaissant et attendri à celles qui ont péniblement ouvert la voie et qui tombent avant l'heure, épuisées par l'effort?

E. K.

Mlle MARIE-THÉRÈSE ALLÉGRET

Directrice de l'École normale de Nîmes.

L'Association amicale et l'École de Fontenay viennent de perdre Mlle Marie-Thérèse Allégret, directrice de l'École normale de Nîmes, décédée à Strasbourg le 12 janvier dernier. Si cette triste nouvelle a causé un douloureux étonnement à tous ceux qui l'aimaient et la vénéraient, nous avons la confiance que la mort ne l'a pas surprise ; elle s'était préparée par une vie de travail et d'épreuves librement consenties à aller retrouver le Dieu de Vérité et de Justice qu'elle a si fidèlement servi durant ces seize années d'enseignement qui furent pour elle de véritables années d'apostolat.

Elle avait débuté dans les écoles normales en qualité de maîtresse-adjointe à l'École normale d'institutrices de Lyon. Elle aimait cette école où elle avait goûté les charmes d'un premier enseignement. Elle revint à Lyon en octobre 1885 et y demeura jusqu'au jour où elle fut rappelée à Fontenay, pour s'y préparer à l'examen de la direction. Durant ces années de professorat, elle jouit doucement de son école, « de la maison » où la retiennent ses plus profondes et ses plus douces affections, de ses lectures qu'elle savait choisir et qui ont toujours tenu une très grande place dans sa vie si active ; enfin de la musique « qui est une chose divine ».

Elle était à Fontenay de la promotion de 1882, une de ces promotions de la première heure, antérieures à tous les deuils qui ont frappé depuis notre chère maison et qui nous paraissent, à nous anciennes, avoir joui des plus beaux jours de Fontenay, d'une aurore radieuse, d'heures inoubliables d'enthousiasme et d'espérance.

Marie-Thérèse Allégret était déjà cultivée, et elle goûta dans toute sa plénitude cet enseignement éducatif qu'on nous donnait si généreusement. Nos compagnes se rappellent cette aimable figure encore en toute sa jeunesse, enthousiaste et déjà raisonnable, affectueuse et gaie, mais d'une gaieté calme et souriante qui deviendra de plus en plus une gaieté sérieuse.

Ces qualités de raison et de bonté, qui dès les premiers jours

de notre vie de l'Ecole faisaient d'elle une amie sûre, cet enthousiasme éclairé qui lui permettait déjà de se désaltérer à toutes les sources, ce bon jugement, grâce auquel elle portait en ces jours de jeunesse des appréciations qu'elle n'eut jamais à regretter plus tard, cette bienveillance enfin qui lui laissait voir d'abord tout ce qu'il y avait de bon en autrui, toutes ces qualités qui ont fait d'elle une compagne aimable et aimée, elle les cultiva, elle les augmenta sous la bienfaisante influence de l'École de Fontenay dont elle a représenté l'esprit dans ce qu'il a de meilleur. « Elle fut une personne au plein sens du mot; elle eut, sous l'autorité de la conscience et de la raison, une pensée, une raison, un sentiment, une volonté à elle. Elle vécut de sa vie propre et sema la vie autour d'elle. Elle sentit qu'en travaillant à fonder en nous-mêmes et chez les jeunes filles de nos écoles le règne de la vérité, de la liberté, de la justice, de l'amour fraternel, nous concourons à une œuvre éternelle et sacrée. »

Mlle Allégret accueillit avec joie la tentative d'une *union pour l'action morale*. Elle fut l'une des meilleures lectrices de son bulletin, « comprenant les principes de l'union jusqu'à ce degré de profondeur et de clarté où il devient impossible qu'ils ne se traduisent pas en actes ».

Elle fut une institutrice modèle dont notre École et notre société amicale ont le droit d'être fières. Si, comme elle le dit elle-même, « une société ne vaut que par ce que vaut chacun de ses membres », la nôtre s'est appauvrie en la perdant; mais son exemple nous sera d'un puissant secours. Elle ne peut être certainement perdue pour la maison qu'elle aimait tant!

Elle était née directrice : ses lettres, ses paroles, son regard même inspiraient la force et la volonté de bien faire. Elle fut pour tous ceux qui l'ont approchée une conseillère, un guide toujours ferme en ses pressantes recommandations, d'une délicatesse charmante pourtant, aimant à dire tout ce qu'elle avait sur le cœur, tout ce qu'elle croyait bon; puis s'excusant simplement, craignant d'avoir trop dit. Tout était prétexte pour elle à des réflexions morales ou à des prônes, comme elle les appelait en souriant.

Ce qu'elle demandait d'être à ceux qu'elle aimait, elle voulait l'être d'abord elle-même... « Soyez sévères pour vous-même, écrivait-elle, ne trouvez jamais que vous avez fait assez... Et moi aussi, en vous disant toutes ces choses, je pense à me les appliquer et je pense que je peux prendre exemple sur vous. »

L'exemple, c'était elle qui devait nous le donner, et admirable, durant ces dernières années surtout où elle se révéla de plus en plus vivante, de plus en plus noble. Elle fit preuve d'un dévouement

absolu à ses élèves : ce qu'elle avait commencé à Cahors, elle le continua à Bourg, elle l'acheva à Nîmes, où elle travailla courageusement jusqu'à la Noël. « Tant que je pourrai, disait-elle, j'aurai une école. » Elle écrivait en mars 1895 : « Je puis encore travailler; c'est un mal affreux de ne plus pouvoir, et je le crains. » Cette douleur lui fut épargnée, elle travailla héroïquement jusqu'à la fin, et ne fut pas appelée à jouir du congé de deux mois qui lui avait été accordé et dont elle n'acheva pas la première quinzaine.

Mlle Allégret avait vraiment la religion de l'effort : « Je n'ai jamais eu de facilité, disait-elle, et j'en suis contente. » Elle ne voulait pas l'épargner à ceux qu'elle aimait; très-exigeante pour tous les détails du service, elle prêchait elle-même d'exemple. La première levée, la première en classe, tous les jours, à 6 heures et demie, elle faisait sa conférence ou lecture journalière, soigneusement choisie, soigneusement préparée; puis sa leçon. Elle conduisait souvent les élèves en promenade, offrant à la maîtresse de service de la remplacer dans cet office; elle assistait à toutes les récréations du soir. Elle vivait pour son école, dans son école, à laquelle elle s'était absolument donnée.

Malgré son attachement pour l'école de Bourg, où elle avait donné pendant cinq ans le meilleur d'elle-même, malgré le chagrin qu'elle éprouvait de laisser là l'œuvre commencée, elle reprit à Nîmes, avec quel courage et quelle sérénité ! la tâche interrompue à Bourg. Dès les premiers jours, elle écrivit: « Je ne vois pas le nouveau avec ennui, on se sent libre à n'être pas attachée aux choses pour elles-mêmes, mais seulement pour ce qu'elles valent » et « Qu'importe d'être ici ou là, l'œuvre est la même, la vie est la même, toujours riche en douleurs et en consolations également insoupçonnées. » — « Le champ où l'on travaille, trouve-t-on sur son cahier d'extraits, devient une patrie. »

Ces pensées, ces sentiments la gardaient de toute défaillance au moment où il lui fallait quitter son père malade, au moment où elle devait se séparer des maîtresses avec lesquelles elle avait travaillé, au moment enfin où elle dut abandonner l'Association des anciennes élèves de l'Ain qui lui avait causé tant de joie. Elle leur adressait en les quittant des paroles viriles qui allèrent au cœur de toutes et dont elles conservent pieusement le souvenir. « Ne nous attardons pas à nous attendrir sur nous-mêmes, leur écrivait-elle. Regardons de tout près ce que nous avons cru d'abord insupportable, et soyons résolus, non à nous laisser gouverner par les événements du dehors, mais à dominer les choses en les acceptant avec calme et dans un esprit de soumission religieuse qui nous fait croire, avant de comprendre, que tout ce qui arrive nous est bon, est voulu pour nous par Dieu, auteur

de tout bien. » Et elle était dès les premiers jours de son installation à Nîmes préoccupée de l'éducation de ses nouvelles et déjà chères filles.

« Je crois très décidément, trouve-t-on sur son cahier d'extraits, au pouvoir de l'âme sur le corps et de l'amitié sur l'âme. » Elle a montré, durant ces dernières années où son âme triomphait des entraves que lui opposait son pauvre corps malade, « qu'une âme vaillante est vraiment maîtresse du corps qu'elle anime ». Durant les derniers mois de son séjour à Bourg, déjà atteinte de la maladie qui devait l'emporter, elle épuisait si vite ses forces que le moindre travail, une conversation un peu longue l'anéantissaient. Elle resta sur pied tant qu'elle put. « Nous l'avons vue, dit une de ses maîtresses, faire ses leçons, venir à sa conférence matinale, en se soutenant aux murs pour ne pas tomber. » Pour une nature active comme la sienne, ce devait être un supplice, et pourtant c'est de ce moment que se développèrent en elle une douceur, une égalité d'humeur, une patience qui allèrent croissant jusqu'à la fin.

Le courage stoïque dont elle donnait tant de preuves devait la suivre jusque dans la mort, qu'elle sut regarder en face. En septembre 1896, elle alla à Strasbourg chez une amie, pour consulter un médecin qui avait promis de lui dire toute la vérité, de répondre franchement à toutes ses questions. Elle voulait décider elle-même, choisir le chemin qu'elle devait suivre, « se soigner les yeux ouverts », comme elle disait. Quand une lettre la rappela vers son père dangereusement malade, c'est à regret qu'elle renonça au traitement. Cependant le mal empirait, elle se préparait à mourir et en parlait sans aucune crainte. Elle revint à Strasbourg au mois de janvier dernier, avec sa mère. Avant d'aller se soumettre au traitement qui pouvait la sauver, elle écrivait quelques douces paroles à tous ceux qui l'avaient aimée et qu'elle aimait. Sa tranquillité était telle qu'elle rassurait les siens.

Quelques jours avant sa mort, elle chantait dans son lit, d'une voix très douce et très faible, le *Renouveau* de Bouchor, d'autres chants qu'elle aimait et le *Psaume* de Marot : « Ainsi qu'on oyt le cerf bruire. »

Elle se faisait lire par sa mère et redisait : « Dévoilez mes yeux, » une prière au Dieu de Vérité, tirée des *Soliloques* de saint Augustin, et, sans perdre de sa douceur et de sa patience, elle expirait le 12 janvier, à une heure.

Au moment où sa dépouille mortelle allait quitter Strasbourg pour reposer dans le petit cimetière de Chindrieux, auprès de la tombe de son père à peine fermée, un adieu suprême lui était adressé au nom de tous ses amis. Nous extrayons de ce beau discours quelques mots seulement. « Quelle perte pour nous! mais quel souvenir que sa sainte

et simple vie !... Elle a été avant tout la femme du travail, la femme du devoir..., un caractère d'une bienveillance parfaite, d'une urbanité charmante, qui réunissait en elle les dons multiples d'un esprit fin et délié, d'une conscience droite et indépendante, fidèle à elle-même jusqu'au dernier souffle... Elle a été une bonne servante de Dieu, la voilà chez son Maître !... »

Cette assurance nous est une consolation : elle est avec Dieu, et son esprit est encore avec nous toutes qu'elle aimait. Elle sera pour notre école, pour notre Association et pour les écoles normales qu'elle a si héroïquement servies un exemple vivant que nous nous appliquerons à suivre, gardant dans le secret de nos cœurs le souvenir vivifiant de sa simplicité, de sa droiture, de son stoïque courage dans la vie et dans la mort.

Qu'il nous soit permis, en lui adressant un dernier adieu, au nom de la promotion de 1882, de toute l'École de Fontenay et de l'Association amicale, d'envoyer l'expression de notre respectueuse et profonde sympathie à sa famille si cruellement éprouvée et en particulier à sa pauvre mère doublement frappée en ces quelques mois dans ses plus chères affections, et qui a été jusqu'à la fin son soutien, sa confidente, son amie la plus tendre.

Que notre commune douleur apporte quelque adoucissement à sa peine. Pour nous, nous essaierons de la continuer, de la faire vivre en nous pénétrant de son esprit. « J'ai l'impression profonde, écrit son amie, plus que cela, l'assurance, la foi que nous resterons en communion avec elle dans la mesure où nous vivrons. »

A. P.

UNE VISITE AU MUSÉUM

Nous avons fait, il y a quelques jours, une promenade scientifique au Muséum d'histoire naturelle, sous la direction de M. Stanislas Meunier. Grâce à notre professeur, nous avons pu, par une autorisation spéciale, visiter des galeries toutes nouvelles d'anatomie comparée, de paléontologie et d'anthropologie qui seront ouvertes au public en septembre prochain. Ces galeries occupent un bâtiment neuf dont la construction est encore inachevée : il est situé à l'entrée du Jardin des Plantes, dans la rue de Buffon.

Ce bâtiment, destiné à renfermer des documents scientifiques, est construit d'une façon tout artistique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Malgré quelques échafaudages qui le masquaient encore en partie, nous avons pu admirer sur les murs de fins motifs de décoration. Au-dessus de la porte, encadrée de coquillages, quatre colonnes, sur le chapiteau desquelles sont couchés des lions et des tigres, supportent un fronton magnifique. Au premier plan se détache une femme aux traits fins et délicats, enveloppée d'une robe très ample dont les plis descendent gracieusement jusqu'à terre. La façade principale est ornée d'un bronze représentant un cheval fougueux que deux jeunes gens sont en train de dompter. L'animal résiste et se cabre; mais l'un des jeunes hommes lui a passé dans la bouche un mors qu'il maintient vigoureusement d'une main, tandis que de l'autre il fait un geste de menace. Son compagnon a saisi la crinière et va enfourcher la bête. Ce groupe attire l'attention ; il a quelque chose de vigoureux, de jeune, qui charme au premier abord, et ce charme persiste à la réflexion, quand on a aperçu l'idée qu'a voulu exprimer le sculpteur : la force intelligente dompte la force aveugle.

Le long des corniches, s'étale une faune riche en insectes : les papillons déploient leurs ailes à côté des abeilles, des bêtes à bon Dieu (ou coccinelles) ; des pectens aux coquilles plissées se mêlent agréablement aux écrevisses, aux bernards l'ermite qui montrent d'un air menaçant leurs formidables pinces.

A la hauteur des fenêtres du rez-de-chaussée, on a placé le buste des plus grands naturalistes français, anciens professeurs du Muséum :

Cuvier, Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, Daubenton, A.-L. de Jussieu, Alcide d'Orbigny, Adolphe Brongniart, Claude Bernard, Lacépède, Latreille, de Blainville, Flourens, etc. Deux groupes en bronze attirent encore l'attention, tous deux représentent l'homme préhistorique dans un moment de joie. Le premier est un chasseur de l'âge de pierre qui, armé seulement d'une hache de silex, vient de tuer un de ces puissants ours des cavernes dont les énormes squelettes nous frappent aujourd'hui d'étonnement. Il lui a coupé la tête et la porte triomphalement; il est heureux de sa victoire et saute de joie comme un enfant. Le second, qui est également un représentant de l'âge de la pierre, (époque de la Madelaine) paraît heureux aussi; mais sa joie est moins bruyante, moins naïve et ne se traduit que par l'expression de sa physionomie. Le plaisir qu'elle exprime vient du cœur et de l'esprit : à l'aide d'un outil grossier, cet homme primitif a sculpté dans l'ivoire un petit éléphant; d'une main, il tient encore son ciseau, et de l'autre son œuvre qu'il contemple d'un air ravi. On sent un progrès de l'humanité qu'il représente en même temps qu'une amélioration dans les conditions d'existence.

L'intérieur du bâtiment n'est pas moins artistique; le plafond des vestibules est orné de jolis sujets de décoration aux teintes délicates, un peu effacées : ici ce sont des glaïeuls, là des roses trémières ou des iris. Le long des montants des portes se répètent quelques-uns des motifs qui ornaient les corniches : des bernards l'ermite, des coquilles Saint-Jacques, des crabes.

Nous pénétrons dans la première galerie. Tout autour d'une immense salle rectangulaire, sont disposées des vitrines, et, au milieu, des squelettes de grands mammifères. C'est la galerie d'anatomie comparée, où l'on peut étudier aussi complètement que possible les différents appareils dans la série animale.

Rien de plus intéressant à voir que cette série de pièces admirablement conservées dans leurs parties les plus délicates, et dont chacune est un vrai trésor pour la science. La série commence par le squelette dont l'étude occupe plus de la moitié de la salle. On peut suivre progressivement les transformations de cet appareil à mesure qu'on passe d'une classe d'animaux à une autre.

L'adaptation des membres aux différents modes de locomotion est frappante. Quelle progression insensible de l'un à l'autre! Quelle variété et quelle unité dans l'ensemble! Rien ne manque, depuis le squelette de la taupe, un vrai bijou, jusqu'à celui de la baleine, non pas dans une vitrine celui-là, mais occupant presque tout le milieu de la salle, et dont l'énorme masse nous impose un certain respect.

A côté de cela, les pièces détachées du squelette, tous ces os d'une

blancheur éclatante, dans un état de conservation parfaite. Parmi les échantillons qui se pressent sous nos regards, un grand nombre présente cet intérêt historique tout spécial d'avoir servi aux grands travaux de Cuvier en fournissant à ce naturaliste les premiers éléments de l'anatomie comparée, science qu'il a fondée au Muséum.

On conserve dans la même direction des pièces qui se rapportent aux discussions philosophiques que Cuvier soutenait contre Geoffroy Saint-Hilaire. Ces discussions avaient passionné Gœthe, qui les trouvait infiniment plus importantes que les événements politiques de son temps, cependant si troublé.

Voici maintenant l'appareil digestif dont les documents, pour être moins nombreux, ne sont pas moins intéressants; plus loin, l'appareil circulatoire, et ici nous sommes arrêtées par quelque chose de vraiment merveilleux : des préparations relatives à l'appareil lymphatique.

M. Sappey a réussi à dessécher chez l'homme et chez divers animaux la membrane dite *péritoine* qui entoure les intestins, et à injecter du mercure dans les nombreux vaisseaux lymphatiques qu'elle renferme. Ainsi traité, le mésentère produit à première vue l'effet d'une guipure brodée d'argent; lorsqu'on le regarde de près, on en distingue les moindres détails, les irrégularités des vaisseaux, leurs valvules mêmes sont très nettes et l'étude en serait continuée au microscope tout aussi fructueusement. La collection Sappey, qui vient d'entrer au Muséum, est d'une richesse incomparable et l'on peut dire qu'aucun musée à l'étranger n'en possède d'analogue. Beaucoup d'autres séries pourraient également être citées, à cause de leur valeur exceptionnelle.

A peine pouvons-nous jeter un coup d'œil sur le système nerveux; nous voici devant les dernières vitrines occupées par des échantillons présentant les anomalies de forme et de constitution que peut présenter la nature humaine. Cette précieuse collection a été commencée par Geoffroy Saint-Hilaire qui est le véritable fondateur de la *tératologie* ou science des monstres, et elle a conduit à cette grande découverte que les monstruosités sont soumises à des lois précises. Comme Geoffroy y a insisté, ces lois sont de nature à jeter la lumière la plus vive sur l'histoire des êtres normalement constitués. L'impression est pénible, et, sans nous arrêter, nous sortons de la salle, bien pénétrées de la grandeur de la nature et de la science; d'un côté, nous avons vu combien l'homme physique diffère peu des autres animaux, mais aussi combien est grand le génie de la pensée qui a pu deviner les grandes lois du monde et faire ressortir de tant de diversités apparentes le grand principe de l'unité de plan de composition.

Nous nous engageons sur des planches disjointes formant un escalier provisoire; du véritable escalier, il n'y a encore que la rampe, une rampe qui ne coûte pas moins de cinquante mille francs. Elle est faite de bouquets de chrysanthèmes en bronze, s'attachant l'un à l'autre, et malgré la rigidité de la matière, l'artiste l'a façonnée à son gré pour donner aux pétales et aux feuilles le mouvement qu'elles ont dans la nature.

Nous arrivons au premier étage dans la salle de paléontologie. De la porte, on aperçoit au centre un squelette d'éléphant fossile aux défenses énormes; près de lui, l'un à droite, l'autre à gauche, un cerf et une biche de taille colossale et d'aspect surprenant : on les croirait, à première vue, en noyer verni ; leurs os ont été colorés par la tourbe au milieu de laquelle ils se sont conservés. Les bois du cerf richement ramifiés ont plus de quatre mètres d'envergure.

Un mégathérium, assis sur le trépied formé par sa queue et ses pattes postérieures, se tient devant le tronc nu d'un arbre dont il vient de casser les branches. Nous sommes un peu étonnées de voir un animal aussi grand, dépourvu de dents et obligé, pour se nourrir, de couper avec ses fortes griffes les arbres dont il veut atteindre les feuilles.

Le glyptodon, autre édenté, est pour nous un nouveau sujet d'étonnement; il présente une carapace dorsale qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la queue et vient recouvrir la tête comme un capuchon. Cette carapace ne ressemble en rien à celle des tortues ; elle est constituée par un nombre considérable de pièces cylindriques sur chacune desquelles de petits trous dessinent un cercle, de sorte que l'animal semble tatoué. On peut voir et toucher quelques-uns de ces articles qui ont été trouvés par milliers et ont longtemps rendu les naturalistes fort perplexes.

Les grands oiseaux de Madagascar et de la Nouvelle-Zélande ne sont pas moins singuliers. On ne distingue, au premier abord, que des pattes et un cou, ce qui leur donne un aspect des plus bizarres.

Outre ces animaux entièrement reconstitués, on en voit d'autres, comme le mosasaure, dont les os sont encore empâtés dans la roche; à leur vue, on peut se faire une idée du travail gigantesque et délicat qu'exige la reconstitution de ces bêtes fossiles.

Nous passons en revue, rapidement, les fossiles de petite taille rangés dans les vitrines; nous admirons avec quelle exactitude sont conservées les empreintes de ces animaux qui ont vécu il y a des milliers de siècles; pas un détail n'est perdu, les écailles des poissons, leurs squelettes, sont marqués sur la roche avec une finesse qui défie l'art du graveur. On est comme étourdi à la pensée que tous ont vécu, et bien avant que

l'homme apparaisse sur la terre; en face de ces témoignages réels du passé de la terre, on se sent plus intéressée à son histoire, et la géologie ne semble plus être une science aussi théorique et aussi aride. Par la disposition générale de la collection de paléontologie, M. le professeur Albert Gaudry s'est attaché à faire ressortir le grand fait si philosophique du perfectionnement organique durant le cours des âges géologiques. C'est une notion très large que celle de l'unité depuis les époques les plus reculées jusqu'au moment présent.

L'étage supérieur du bâtiment est consacrée à l'anthropologie. Les squelettes, les moulages des diverses races humaines se succèdent. Tout d'abord, c'est la race noire avec ses différents types. A côté de moulages qui ont avec la nature une ressemblance parfaite, des crânes en assez grand nombre ont été acquis difficilement, car ces peuples ne supportent pas qu'on profane les restes de leurs morts. Des tatouages bizarres donnent à quelques-uns de ces crânes une apparence de vie étrange. Nous arrivons devant la Vénus hottentote, qui était peut-être en effet une Vénus chez les Hottentots, mais que nous prendrions volontiers pour un de ces monstres dont nous avons vu tout à l'heure des échantillons. Nous passons à la hâte devant ces vitrines : voici encore des crânes avec des tatouages; décidément, ils ont une expression étrange.

C'est la race jaune maintenant, beaucoup plus près de nous celle-là, et voici des photographies de Japonaises très gentilles, que nous n'aurions aucune peine à considérer comme des Européennes. Toute une collection de petites poupées représentant les Chinois dans leurs diverses occupations nous amuse beaucoup : les uns prennent le hé, d'autres raccommodent des chaussures, d'autres font leur toilette.

Puis, voici la race rouge représentée par de très beaux types dont beaucoup proviennent de voyages déjà anciens datant de l'époque où les « Peaux-Rouges » étaient encore purs et n'avaient vu venir parmi eux que très peu d'Européens. Un grand nombre de tribus maintenant tout à fait disparues sont richement représentées. La race blanche termine la série et nous nous retrouvons devant la porte vitrée. Encore un coup d'œil sur les glaïeuls et les roses trémières, et nous descendons les deux étages, en admirant encore une fois cette œuvre d'art qu'est la rampe. Nous nous retrouvons dans le jardin et nous partons avec le sentiment de choses très intéressantes et même belles à peine entrevues, et avec le désir ardent de les revoir plus longuement.

Nous terminons cette agréable matinée par une visite à « Joseph » et à « Balue », chimpanzés intéressants de la ménagerie du Jardin des Plantes. Très joyeux de sortir de leur cage, ils manifestent leur plaisir par des ébats qui nous effrayent d'abord un peu; mais leur physionomie est si douce et leurs manières si courtoises que nous sommes vite

rassurées. Joseph, qui est le plus jeune et le plus gai, nous donne des poignées de main et nous tend les bras comme le ferait un enfant; grâce à des noisettes, on obtient d'eux la plus parfaite soumission. Joseph veut bien prendre un crayon et écrire, malgré les distractions que lui donnent ses compagnons de la singerie. Balue montre beaucoup d'adresse : on lui donne de l'eau et une éponge, et elle procède à sa toilette; elle prend une tenaille et arrache des clous au mur. Mais nous sommes obligées de quitter ces intéressants personnages, enchantées d'avoir fait leur connaissance.

UNE ÉLÈVE DE FONTENAY.

DE BORDEAUX A BUENOS-AYRES

Deux fois par mois, le 5 et le 20, un grand et beau paquebot des Messageries maritimes part de Bordeaux pour la Plata, emportant la correspondance et de nombreux passagers.

Le courrier du 5 ne s'arrête qu'à Lisbonne, Dakar, Rio de Janeiro et Montevideo ; celui du 20 s'arrête en outre dans quelques ports espagnols et à Pernambouc et Bahia, sur la côte brésilienne.

Le 20 août, à 3 heures du soir, le *Chili* terminait l'appareillage, relevait l'ancre, et sans secousse, sans bruit, descendait la Gironde ; il entrait en pleine mer à 6 heures.

Le *Chili* est un beau vapeur de 150 mètres de long sur 19 de large, filant régulièrement 16 milles à l'heure, mais pouvant aisément marcher plus vite. Pour son luxe, son confortable et sa rapidité, il pourrait être nommé le grand express intercontinental. C'est, avec *La Cordillère* qui vient de faire son premier voyage, le mieux aménagé des navires de la ligne de la Plata. Il est d'une grande stabilité ; ses mouvements très doux ne sont sensibles que par les forts tangages. Enfin son commandant, M. Vaquier, d'une grande valeur intellectuelle et morale ne compte ni avec sa peine ni avec son travail, pour rendre la traversée agréable et intéressante.

Le golfe de Gascogne, sans être mauvais, était un peu houleux ; aussi les estomacs accueillirent mal le dîner ; le lendemain la plupart des tables restèrent encore vides, et bon nombre de passagères ne quittèrent pas leur cabine, mais le surlendemain, nous nous réveillions à l'ancre à Marin, le mal de mer avait pris fin.

Marin est un village espagnol, guère plus important qu'un de nos chefs-lieux de canton de province ; il est situé au fond d'une jolie baie encadrée de montagnes élevées, aux flancs couverts d'une maigre végétation, le roc perce souvent. Ce n'était donc pas la perspective d'un riche chargement qui nous amenait là, mais bien l'embarquement de 150 passagers fuyant Cuba. Presque tous étaient de jeunes hommes accompagnés par leur père, leur mère ou leur fiancée ; presque tous étaient des ouvriers ; la séparation se faisait avec calme et rapidité ; à 10 heures nous levions l'ancre.

A midi, nouvelle halte à Vigo. Entre Marin et Vigo, le littoral est élevé, mais se termine en pente douce dans la mer. Au fond des vallées et sur le bord de l'Océan, on voit de pauvres villages dont les habitants doivent vivre de poissons : les arbres sont rares et le sol pauvre. Vigo est une jolie ville bâtie en amphithéâtre sur le bord de sa rade ; à notre arrivée, des banderolles et des drapeaux flottaient de toute part ; il s'agissait d'inaugurer une statue autant que nous avons pu en juger ; une foule nombreuse se pressait autour d'une place sur laquelle on apercevait un monument voilé ; on faisait même partir des fusées, malgré le soleil éblouissant. Nous n'attendîmes pas l'enlèvement du voile ; dès que l'embarquement des quelque cent passagers fuyant aussi Cuba, pour la plupart, fut terminé, nous nous dirigeâmes sur Lisbonne où nous arrivâmes le lendemain matin.

Lisbonne est une grande ville qui s'étend en amphithéâtre sur plusieurs kilomètres ; des chemins de fer serpentent sur les collines, tandis que de nombreux navires de tous les tonnages sillonnent le fleuve aux eaux émaillées de méduses : quelques grands palais entourés de verdure se détachent çà et là sur la rive droite, car la rive gauche est à peu près déserte ; quelques églises, une vieille abbaye à demi détruite, sur le bord de l'eau, enfin la tour de Bélem dont le pied est sans cesse lavé par le Tage, tel est le souvenir que l'on conserve de la rade de Lisbonne. Quand on a traversé la barre par le mauvais temps, on se rend compte que la tempête pourrait à elle seule garder l'entrée du fleuve.

Toute la journée fut employée au chargement et à l'embarquement. Lisbonne est le lien de l'Europe et du Brésil ; tous les Brésiliens qui viennent sur notre continent, et ils sont nombreux, débarquent à Lisbonne et y reviennent s'embarquer. Des marchands de fruits, de dentelles, de fauteuils d'osier vinrent étaler leurs marchandises sur le pont et profiter de l'occasion pour récolter quelque argent. A quatre heures, nous repassions de nouveau devant la tour de Bélem ; une demi-heure après, nous étions en pleine mer ; et nous nous dirigions sur Dakar.

De Dakar à Lisbonne, on compte cinq jours, et le bateau passe généralement entre les Canaries ; les passagers ont la distraction de voir, vers la fin du second jour, quelques sommets de Ténériffe, ou simplement le phare briller à l'horizon. Tout le monde a la nostalgie de la terre ; en mer, personne ne se priverait du plaisir de regarder tout ce qui peut rappeler la terre. Que de fois les passagers restent sur le pont jusqu'à minuit, dans l'espoir de voir poindre une lumière à l'horizon !...

Le *Chili* passa entre le continent et les îles, de sorte que le troi-

sième jour, à partir de midi, nous avons eu la terre à une distance de 2 à 3 milles seulement, du cap Bojador au cap Blanc. Il va sans dire que toutes les jumelles étaient dirigées sur cette côte inhospitalière, uniformément droite et basse ; on cherchait à distinguer quelque chose, mais un sable blanc, nu, aveuglant, s'étend au loin ; pas une habitation, pas un arbre, pas un animal, si ce n'est quelque oiseau de mer, rien ne rompt la monotonie du désert. On pense inévitablement à tous ceux qui en ont entrepris la traversée bien autrement difficile que celle de l'Océan, et au sort des malheureux qui sont tombés aux mains des Maures que nous ne voyons pas, mais qui se montreraient certainement si nous étions menacés de quelque accident. Les bateaux évitent toujours cette côte et passent au large; nous ne voyons aucune épave qui témoigne d'un naufrage ancien ou récent.

Vers le soir, le cap Blanc s'avança comme une gigantesque tranche de Port-Salut, puis la côte disparut, formant une baie profonde et sûre dans l'est, mais d'accès difficile; puis commença le banc d'Arguin si fameux en désastres; tout le monde a nommé la *Méduse*. La nuit vient et nous sommes encore dans ces parages dangereux; l'odeur de la vase trahit le peu de profondeur de la mer; le vent se lève ; la sonde n'accuse que 20 mètres, puis 14 mètres, et même moins; il nous faut prendre le large. Le lendemain toute terre a disparu, mais nous devons arriver le soir à Dakar.

Un mot en passant, sur le sondage. Il y a dix ou quinze ans, quand on voulait sonder, il fallait stopper; de là émoi des passagers et perte de temps, surtout s'il fallait renouveler plusieurs fois l'opération. W. Thomson a inventé un appareil très simple qui permet de sonder en marchant à toute vitesse.

L'appareil de Thomson consiste en une corde enroulée sur un cylindre et terminée à sa partie inférieure par une règle creuse en fer dans laquelle s'engage un tube de verre de 30 centimètres environ, fermé à l'extrémité supérieure et enduit intérieurement d'une substance blanche qui rougit au contact de l'eau de mer; un fort contrepoids de plomb suspendu à la règle termine l'appareil.

Veut-on sonder, l'appareil étant préparé, on n'a qu'à jeter le contrepoids par-dessus le bord, à l'arrière ; la corde se déroule, et le lingot de plomb atteint le fond après avoir entraîné une longueur de corde variant avec la profondeur de l'eau et la vitesse du navire; l'eau pénètre en même temps dans le tube, jusqu'à ce que la pression de l'air fasse équilibre à la couche d'eau de mer qui le surmonte. Dès qu'il a atteint le fond, le contrepoids remonte à la surface et bondit par ricochets comme un poisson volant. L'officier, qui surveille ce moment, ramène la corde à lui, et l'inspection du tube, grâce aux

tables de Thomson, donne immédiatement la profondeur de la mer.

Ces sondages se font toujours à la vue des passagers, sans cesse à l'affût de la moindre distraction. Si le tube retiré de la mer présente la teinte rouge sur la moitié de sa longueur, le fait passe inaperçu, mais si la colonne rouge n'a que 3 ou 4 centimètres, une agitation pénible se répand aussitôt, on va, on vient, on regarde la corde du gouvernail, le sillage du navire pour voir s'il va changer de direction. Il semble qu'une collision formidable de la terre et de notre frêle coquille va se produire d'un moment à l'autre ; la vie ne paraît plus qu'un souffle éphémère qui va peut-être s'éteindre dans quelques secondes...

Puis le gouvernail change la route, de nouveaux sondages tranquillisent tout le monde et chacun retombe dans son fauteuil comme fatigué du travail qu'il vient de faire en supputant les chances de vie et de mort. (Soit dit en passant, le danger existe beaucoup plus dans les imaginations qu'en réalité ; je n'en veux pour preuve que le petit nombre des naufrages dans la compagnie des Messageries maritimes, quatre dans 36 ans, et encore n'ont-ils coûté la vie à personne.)

Le 27 août, vers 3 heures du soir, la terre se montrait de nouveau à bâbord ; ce n'était plus le désert de sable, mais une côte verdoyante avec des massifs d'arbres, abritant des maisons blanches aux toits rouges, c'était la France africaine, c'était le premier phare de Dakar. Non loin de là, une masse noire émergeait des flots comme un gigantesque taureau, c'était la machine d'un navire anglais qui se perdit là une soirée de Noël, il y a deux ans. Des signaux furent échangés avec le phare et notre arrivée télégraphiée à Dakar. A partir de ce moment, nous suivîmes la côte de très près, nous distinguions les nègres sur le rivage et les habitants de Gorée sur leurs portes ; nous saluâmes la frégate à l'ancre et, quelques minutes avant le coucher du soleil, nous étions dans la rade de Dakar.

Depuis deux ou trois ans, Dakar prend un grand développement ; en ce moment là, elle semblait, du bateau, une jolie petite ville européenne dans un massif de verdure ; les nègres commencent à se civiliser, bien qu'ils viennent encore quêter quelques francs qu'on leur jette et qu'ils vont chercher au fond de l'eau, mais cette habitude tend à se perdre ; ils sont encore paresseux, et rien ne peut les décider à se hâter pour embarquer le charbon dont nous avons besoin. A 11 heures du soir, on largua toutes les amarres qui retenaient les embarcations autour du *Chili*, et une demi-heure après nous avions gagné la haute mer.

Cette fois nous traversons l'Océan dans sa largeur ; nous ne verrons plus la terre avant quatre jours, nous rencontrerons peu de navires ; de plus, nous sommes dans la région équatoriale, il y pleut souvent, et souvent aussi il y fait chaud.

Nous avons été favorisés par une température très modérée, une brise légère, un soleil presque toujours voilé sans que pour cela il y eût d'averses.

Dans la matinée du 1er septembre une terre basse s'estompait à l'horizon, puis une colline couverte de villas disséminées dans les palmiers, c'était Olinda, la promenade des Européens qui descendent à Pernambouc, que nous apercevons un peu plus loin au fond d'une baie; à dix heures, nous jetons l'ancre à 400 mètres de la jetée et un certain nombre de passagers descendent. La rade de Pernambouc! C'est une manière de parler, car c'est à peu près la pleine mer; la ville est si bien au niveau de l'eau qu'elle semble s'enfoncer dans les flots, toujours agités à cet endroit; au loin seulement, quelques collines font songer à celles de Châtillon, près de Paris.

Pernambouc offre cependant quelque chose que nous ne reverrons pas ailleurs, ce sont les jangadas : un ou deux hommes montés sur un radeau de 2 ou 4 planches, avec une caisse de provisions, des lignes et une voile, s'en vont ainsi en haute mer pour pêcher. Combien sont partis qui jamais ne revinrent!... Il semble qu'ils vont disparaître à chaque instant; les vagues les couvrent tout entiers, ils ont sans cesse de l'eau à mi-jambe, peu importe, ces pêcheurs ne changeraient pas leur frêle esquif contre un meilleur; ils sont libres ainsi sur leur planche entre le ciel et l'eau. Quelques nègres vinrent à bord apporter des fruits du pays; les oranges et les ananas sont bons, mais les sapoutis, les pommes à écailles, les papayes, etc., sont écœurants, ils ne valent pas nos fruits les plus inférieurs.

Il était à peine 4 heures du soir, quand le *Chili* perdait Pernambouc de vue, tout en longeant la côte brésilienne, côte généralement basse, garnie de dunes de sable blanc, et couverte de forêts de palmiers. De temps en temps un cap et son phare, quelques cabanes, parfois un village, tel est le littoral que nous suivons jusqu'à la nuit. Selon l'habitude du commandant, nous nous éloignons de la terre dès que l'obscurité est complète, le vent fraîchit, le bateau tangue un peu, mais nous sommes tranquilles, le bateau navigue sur des eaux profondes. Le lendemain, dans l'après-midi, un rivage pittoresque couvert d'une riche végétation tropicale se montre sur notre droite, puis un phare et le cap Saint-Antoine qu'il éclaire, nous sommes en face de Bahia. Une sorte de goulet ferme la rade ou baie de Tous les saints, qui peut être comparée en surface à celle de Rio de Janeiro, mais qui manque de profondeur; un chenal de quelques centaines de mètres permet aux navires d'évoluer avec précautions sans toucher le fond.

L'entrée d'un bateau dans un port comme celui de Bahia est vraiment très intéressante, quand on y assiste à côté du commandant, on

est émerveillé de l'obéissance du navire, et de la science du capitaine. Dès que nous fûmes en face du cap San-Antonio, un personnel spécial fut aux postes importants, gouvernail et sondage; nous cotoyâmes à quelques mètres seulement un banc sur lequel les lames déferlaient et où se perdit le *Germania* il y a quelque temps, et nous vînmes passer à 200 mètres environ du pied du phare. En ce moment, la rade se découvrit à nous. Le jardin botanique et les villas se montrèrent d'abord, puis, le bateau, faisant un angle droit avec sa direction première, s'avança lentement, majestueusement, au milieu d'embarcations diverses pour prendre position au mouillage des navires français; alors seulement le port et la ville de Bahia furent visibles, le premier au bord de l'eau, la seconde au sommet d'une sorte de falaise, et reliée au premier par un funiculaire, un chemin de fer et un ascenseur. Le jardin botanique seul mérite d'être visité, dit-on. Le consul de France, qui vint passer la soirée à bord avec ses deux filles, confirma ce jugement. Cependant Bahia est une ville importante, à en juger par les navires sur rade et les marchandises que nous débarquons; les églises, petites et très nombreuses, sont les seuls monuments qui se détachent sur cet amas de petites maisons blanches, étroites, entassées sans luxe et sans goût.

Outre les marchandises à débarquer, nous devons prendre du charbon pour continuer la route; des lampes électriques permettent de travailler la nuit comme en plein jour; de loin, le *Chili* semble un foyer de lumière, et cependant le silence du bord n'est troublé que par les passagers eux-mêmes; tous les treuils fonctionnent sans le moindre bruit, avec calme et rapidité. Vers 9 heures du soir, tout le monde était sur le pont à respirer un peu d'air frais, assez rare dans ces régions, quand un petit vapeur que nous avions vu traverser la rade prit feu : la machine avait éclaté. Pendant quelque temps on crut pouvoir se rendre maître des flammes, mais l'incendie finit par prendre de telles proportions, qu'on dut le remorquer sur un point isolé de la baie où il put achever de se consumer sans dommage pour les bateaux voisins, il n'y eut que des pertes matérielles peu importantes. Au moment où nous levions l'ancre, vers 3 heures du matin, il avait disparu.

Encore 48 heures de traversée et nous serons à Rio de Janeiro; nous nous maintenons à une assez grande distance de la côte, bordée de récifs dangereux et de bancs. Malgré toutes les précautions, nous nous sommes approchés du banc du Pilote, près du cap San-Tomé, un peu plus que nous n'aurions dû le faire peut-être, ce qui fut la cause d'une grande émotion la veille de notre arrivée dans la capitale du Brésil.

Il était 3 heures de l'après-midi, l'officier de quart craignant d'avoir été entraîné par un courant fit sonder et trouva une profondeur supérieure à 100 mètres, une demi-heure après, il ne trouva que 20 mètres, un quart d'heure plus tard 16 mètres, quelques minutes après 12 mètres, puis 11 mètres. La succession rapide des sondages, la précipitation du matelot, chargé de ce travail, à porter le résultat au commandant, la faible hauteur de la colonne rouge, la couleur de l'eau, tout indiquait que nous approchions du banc. Enfin on entendit la corde du gouvernail tourner, le bateau mit le cap sur Libéria, quelques minutes plus tard, nous étions loin du fond; la sonde indiquait 40, puis 60 mètres, nous respirions plus librement.

Douze heures après, par une nuit noire, un brouillard intense, le *Chili* franchissait la passe de la rade de Rio, tandis que tout le monde dormait tranquillement à bord, ne pensant plus au danger, plus réel cette fois qu'au cap San-Tomé.

Au lever du jour, nous distinguions à peine la ville à travers une brume intense et une pluie fine et serrée. La veille nous avions projeté de faire l'ascension du Corcovado, un des pics voisins de Rio, mais le sommet se perd dans le brouillard, il faut renoncer à notre excursion. Après déjeuner une éclaircie se produit cependant, et entre deux averses, nous descendons à terre.

Il est évident que nous voyons la ville sous un jour peu favorable, les rues, mal pavées, présentent de loin en loin des mares larges et profondes ; de plus, le milieu de la chaussée, réservé pour le ruisseau, est parfois infranchissable. Nous longeons cependant la rue de Ouvidor (la rue de la Paix de Rio) qui n'a rien à voir avec nos rues de Paris, malgré ses jolis magasins, pour atteindre une station de tramway. Les bonds (tramways) du Brésil sont ouverts, et peuvent être fermés au moyen de panneaux de toile cirée que l'on abaisse ou relève. Au centre de la ville, la traction a lieu par l'électricité : une suite de poteaux enchevêtrés dans des fils conducteurs font penser au travail de quelque gigantesque araignée. Nous prenons le bond du Jardin Botanique. Celui-ci est à une dizaine de kilomètres de là; de temps à autre les averses nous condamnent à l'obscurité, obligés que nous sommes de baisser les panneaux protecteurs; cependant le paysage est magnifique. Nous circulons à travers ces pics en miniature particuliers à la région, ne dépassant pas 700 mètres, tantôt dénudés, tantôt couverts d'une végétation splendide; tantôt nous ne voyons que le ciel au-dessus de nos têtes, tantôt nous sommes sur le bord d'un repli de la baie. Enfin nous arrivons au Jardin. C'était un samedi, et ce jour-là il est fermé.

Cependant quelques milliers de reis permirent à un brave nègre

qui vint à passer, de nous ouvrir les portes; et ç'aurait été dommage de ne pouvoir pénétrer, même par ce temps désagréable. Nous trouvons surtout des palmiers de toute espèce et de toutes dimensions, mais dépassant tout ce que nous avons de plus beau dans nos serres (tout le monde a entendu parler de l'allée magnifique de plus deux cents mètres, où les palmiers portent tous leur bouquet de feuilles à 25 mètres au-dessus du sol. On montre le premier palmier qui fut planté dans le jardin en 1809 et qui dépasse tous les autres), des fougères arborescentes, des cycas, des papayers, des aloès, etc., les troncs de tous ces arbres étaient couverts d'épiphytes, appelées plantes de l'air. L'une d'elles couvre les arbres desséchés d'une espèce de longue chevelure grise de 10 à 20 mètres de long. L'arbre à pain commençait à montrer ses fruits, tandis que les palmiers laissaient tomber les leurs. Des points de vue étaient ménagés dans des massifs impénétrables appuyés aux flancs des rochers, du haut desquels des ruisseaux tombaient en cascade. Il faudrait passer plusieurs jours pour bien voir toutes les richesses réunies dans ce parc, et nous y restons à peine deux heures; il faut retourner au bateau, qui part le soir même, ou plutôt qui nous attend pour partir, le commandant est avec nous.

Nous sommes arrivés à la dernière étape, car l'arrêt à Montevideo ne compte pas pour les passagers qui vont à Buenos-Ayres; d'ailleurs le trajet de Rio à la capitale de l'Urugay est de soixante-six heures pour un bon marcheur, et nous avons franchi cette distance en 63 heures. Nous arrivions en rade avant le coucher du soleil; malgré le temps peu favorable, les autorités du port vinrent donner l'entrée et permettre le débarquement, de sorte qu'à 11 heures du soir, nous repartions pour La Plata. La rivière ne permet pas aux navires d'un fort tonnage de remonter à Buenos-Ayres, et même il faut beaucoup de bonne volonté pour atteindre le chenal de la Plata, le bateau ne peut garder la position verticale et marche incliné sous un angle appréciable. Dans ce fleuve large de 75 kilomètres entre Buenos-Ayres et Colonie, l'eau manque souvent, chassée par le vent, et les vapeurs d'un tonnage moyen s'échouent sur la vase. Il y a de plus de véritables bancs fixes qui rendent la navigation dans le fleuve assez difficile. Généralement des pilotes qui connaissent les passages viennent à Montevideo prendre le commandement des navires qui arrivent d'Europe.

Le chenal qui relie le port de La Plata au fleuve du même nom a plusieurs kilomètres de long, mais il est étroit. Deux remorqueurs viennent prendre le *Chili* à l'entrée et le conduisent au port. Notre grand bateau semble presque marcher sur la terre ferme, tant

les rives sont rapprochées : deux bateaux semblables ne pourraient marcher de front. Enfin nous arrivons à quai; une heure après, un train spécial arrive de Buenos-Ayres pour prendre les passagers et leurs bagages. A deux heures de l'après-midi, nous disons adieu au commandant, une heure et demie après, le 9 septembre, nous étions à Buenos-Ayres.

M. Gonnot,
à la Tigra (République Argentine).

LÉGENDES NORMANDES

S'il est un pays riche de traditions et de légendes, c'est ce coin du Cotentin que les Normands d'ici appellent l'Avranchin! Là, point de village, de rocher, de ruisseau, de sentier qui n'ait son histoire. C'est qu'en face, au milieu de la baie que domine Avranches et sur laquelle s'ouvre le « bocage normand » se dresse le Mont-Saint-Michel. « Le Mont! Le péril de la mer! La merveille de l'Occident. » La huitième merveille du monde! disait Mme de Sévigné. Tantôt sombre, sévère et et presque sauvage avec son enchevêtrement fantastique de roc, de murs et d'aiguilles; tantôt resplendissant sous les rayons de la lune qui argente les toits ou sous les feux du soleil qui se jouent dans les vitraux de l'abbaye; tantôt à demi perdu dans les brumes, toujours il est là, majestueux, immuable, défiant les tempêtes et menaçant le ciel.

Et ce géant, avec Tombelaine, le seul survivant de l'effroyable catastrophe qui vers le VIIIe siècle bouleversa la contrée et en changea complètement l'aspect, et les merveilles qui le couronnent, de tous les efforts de l'homme sur la nature le plus admirable peut-être, ont de tous temps frappé l'imagination des gens de la côte. Ils ont attribué une origine miraculeuse à ces splendeurs et prêté une vie mystérieuse au mont, à la grève et aux terres avoisinantes. Pour eux, la baie est devenue, au lendemain de la submersion de la forêt de Scissy, le siège d'une puissance surnaturelle, malfaisante d'abord, puis favorable aux hommes, qui se manifestait par des prodiges dont l'Avranchin tout entier était le théâtre et dont il conserve encore aujourd'hui le souvenir dans ses nombreuses traditions et légendes.

Ces légendes et traditions présentent un intérêt différent, suivant qu'elles sont nées de l'Église, de la chevalerie ou du peuple. Les premières ont le mérite de l'ancienneté sinon de l'originalité.

Les légendes religieuse de Mont-Saint-Michel ressemblent en effet à toutes celles qui se sont formées au moyen âge autour des sanctuaires particulièrement vénérés comme lieux de pèlerinage. C'est ainsi qu'elles nous apprennent qu'à la suite d'une apparition de l'archange

saint Michel, saint Aubert, évêque d'Avranches, éleva au sommet du mont, alors connu sous le nom de mont Tumba (petite colline) une chapelle qu'il dédia à l'archange et qu'on voit encore aujourd'hui à l'ouest du mont, pittoresquement perchée sur le roc qui, d'après la légende, était autrefois le sommet de la montagne. De nombreux miracles accompagnèrent l'érection de la chapelle, dont saint Michel lui-même avait choisi l'emplacement et indiqué le plan et les dimensions. Lorsqu'on se mit à creuser le sol pour poser les fondations, les ouvriers rencontrèrent un rocher énorme qui occupait presque entièrement l'espace réservé pour la construction de la chapelle. En vain essayèrent-ils de le déplacer; tous leurs efforts restèrent inutiles. Saint Aubert se mit alors en prières et, sur l'ordre de l'archange, envoya chercher un enfant du voisinage, âgé d'un an seulement et fils d'un homme nommé Bain. De son petit doigt, l'enfant toucha la pointe du roc qui s'écroula aussitôt avec fracas du côté du nord, et sur lequel s'élève aujourd'hui la Merveille. (Tous ceux qui ont visité le Mont-Saint-Michel savent qu'on désigne sous ce nom les audacieuses et gigantesques constructions de l'abbaye, comprenant le cellier et l'aumônerie, le réfectoire et la salle des Chevaliers, le dortoir et le cloître.) Un peu plus tard, l'eau vint à manquer aux ouvriers : saint Aubert frappa de sa crosse le rocher abrupt, et de ses flancs jaillit une source, depuis célèbre par les guérisons miraculeuses qu'elle opéra. Cette source, appelée maintenant « Fontaine de Saint-Aubert », est au pied du petit bois situé du côté nord du mont, et que domine la Merveille. Quant au petit bois, dans lequel on peut aller encore aujourd'hui à marée basse, c'est un gracieux bouquet d'arbres, derniers vestiges de la forêt de Scissy qui s'étendait autrefois de Cancale à la pointe normande de Carolles, et au milieu de laquelle se trouvaient un monastère et une église, dont on voit quelques restes dans l'église paroissiale de saint Pair, près Granville.

Comme on voit, les légendes religieuses expliquent l'origine du pèlerinage, de l'abbaye, de la chapelle et de la fontaine de saint Aubert, en un mot des curiosités du mont. Les légendes de la chevalerie se sont surtout attachées au nom que jadis portait le mont : Mont Tumba, mont Tombelaine, de même que le rocher aride que l'on désigne encore ainsi aujourd'hui et qui est au milieu de la baie à une demi-lieue environ du mont.

D'après les légendes du roman du Brut, Tombelaine ou Tombelène viendrait de ce qu'en ce lieu fut ensevelie Hélène, nièce de Hoel, duc de Bretagne.

Du temps d'Arthur, Hélène fut enlevée avec sa nourrice par un géant venu d'Espagne, et transportée sur l'îlot auquel elle a donné

son nom. Désespérée, car nul n'osait s'attaquer à son terrible ravisseur, Hélène mourut de chagrin. Elle fut enterrée par les soins de sa nourrice qui, chaque jour, venait pleurer sur sa tombe. Un chevalier d'Arthur ayant réussi un jour à pénétrer dans l'île inaccessible vit la désolation et les regrets de la nourrice d'Hélène. Il retourna vers Arthur, lui dit ce qu'il savait. Arthur voulut alors se mesurer avec le géant et, cette fois encore, la bonne lame d'Escalibor fit merveille : le géant fut tué. Arthur prit possession de l'île et Hoel y éleva une chapelle et un monument en souvenir de sa nièce. De cette chapelle et de ce monument, purement légendaires peut-être, il ne reste rien aujourd'hui. On voit bien quelques traces de ruines à Tombelaine, mais ce sont les derniers vestiges d'un prieuré, bâti au XII^e^ siècle, et d'une forteresse élevée par Philippe-Auguste et rasée par ordre de Louis XIV, après la disgrâce de Fouquet, à qui Tombelaine appartenait.

Une autre tradition veut laisser à une autre Hélène l'honneur d'avoir donné de nos jours son nom à l'îlot de Tombelaine, et, autrefois, au mont lui-même. Cette Hélène était fiancée à Montgommery, l'un des chevaliers qui suivirent Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre. Le jour où s'éloigna de la côte le vaisseau qui emportait celui qu'elle aimait, elle gravit le rocher, et de là suivit des yeux la nef jusqu'à ce qu'elle eût complètement disparu à l'horizon. Alors, brisée de douleur, elle mourut. On l'ensevelit au lieu même où s'exhala son dernier soupir d'amour, et les pêcheurs de la côte racontent que, chaque année, au jour anniversaire de sa mort, une blanche colombe vient errer sur les genêts de Tombelaine et ne s'envole que le lendemain à l'aurore.

Il serait facile de multiplier les légendes de ce genre [1], mais peut-être est-il préférable de se borner à rappeler celles-ci, que les autres, d'ailleurs, ne font souvent que reproduire sans y ajouter rien de bien original.

Les légendes populaires sont de beaucoup plus intéressantes que les précédentes. Si elles ne sont pas toujours fort édifiantes, du moins ont-elles le charme de la naïveté, et pourquoi ne le dirais-je pas? la « saveur du cru ». Celles-là « sentent leurs Normands d'une lieue », et glorifient certaine finesse que nulle part ailleurs on n'apprécie et ne pratique mieux peut-être qu'en Normandie. A cela quel mal y a-t-il quand le grand saint Michel, l'archange des archanges, en a lui-même donné l'exemple dans sa lutte avec Satan?

Saint-Michel et Satan : tels sont les héros habituels des légendes populaires. Tous deux sont de fins Normands, mais, comme il conve-

1. Pour ces légendes, consulter le livre si intéressant de M^lle^ Amélie Bosquet : *La Normandie romanesque et merveilleuse*, auquel j'ai fait plusieurs emprunts.

nait, Satan a rencontré son « maître » dans le chef des milices célestes. Satan est normand, saint Michel est normand et demi, et c'est pour cela que la baie, après avoir été longtemps en la possession du diable, appartient aujourd'hui au glorieux archange. Mais reprenons dès ses débuts l'histoire de cette lutte fameuse, dont s'entretiennent si volontiers les gens de l'Avranchin.

Lorsque la forêt de Scissy eût été submergée, saint Michel et Satan, toujours ennemis irréconciliables, se disputèrent la baie, alors déserte. Satan réussit à s'en emparer par ruse, et des deux rocs qui s'y dressaient fit le siège de son empire. La grève semblait être son séjour favori; sans cesse on l'y voyait errer accompagné des esprits infernaux. La nuit, il rôdait le long des côtes, et malheur à qui s'attardait sur le rivage! Partout il allait semant les maux. Là où il avait passé se formaient les « lises », les terribles lises qui engloutissaient les hommes, les vaisseaux, les pierres et rendaient impossible la construction des chaussées et des ponts. Pour y réussir, il fallait signer un pacte avec lui, et quel pacte! Engager son âme, celle de ses proches et souvent même du village tout entier. Il est vrai que parfois Satan se trouvait pris, comme à Pontaubault, par exemple, où les habitants, le curé en tête, s'étant avisés que les termes du contrat: « Je me saisirai, de la première âme qui passera sur le pont dont je permets la construction », n'étaient pas suffisamment explicites, lui laissèrent une chèvre qu'il emporta en grinçant des dents. Mais ces défaites étaient rares et d'ailleurs Satan se vengeait. Ses revanches étaient terribles : il ensablait les rivières dont il détournait le cours à plaisir, il obstruait les embouchures de vieux troncs d'arbre, restes de la forêt de Scissy; il chassait la tangue, poussière faite de débris de roches et d'animaux marins, sur les terres et les stérilisait, donnant ainsi à toute la région, jadis si verdoyante, l'aspect aride qu'elle conserve encore aujourd'hui par endroits; et surtout, il soufflait la discorde entre les hommes. Il prenait plaisir à les ruiner et pour cela il avait un moyen infaillible : c'était de leur inspirer l'amour de la chicane et la manie des procès. Alors, quand il les voyait perdus, il se présentait en ricanant, leur offrant une dernière ressource qu'il fallait toujours payer de son âme.

Enfin sa tyrannie devint telle, qu'un jour, les habitants de la côte désespérés s'adressèrent en gémissant à l'archange, le suppliant de les délivrer de leur cruel ennemi. Saint Michel promit son aide; mais, comme on était en Normandie, il se dépouilla de sa brillante armure, laissa au ciel son épée flamboyante et descendit sur la terre, déguisé Normand. Il alla au-devant de Satan, la veille de Noël. Celui-ci revenait joyeux du baillage d'Avranches où l'avaient appelé deux ou trois procès. Saint-Michel passa près de lui de l'air distrait d'un homme

préoccupé. Satan le reconnut et, comme il était de bonne humeur, l'arrêta. « Bonjour Michel! — Bonjour Maudit; tu viens sans doute de faire quelque méchant tour, car je te voyais tout à l'heure regarder en ricanant le moustier qui se cache là-bas. — Vraiment, répondit Satan! Tu dis cela pour me taquiner, mais je ne veux pas me fâcher avec toi aujourd'hui. Faisons une gageure, veux-tu! — Volontiers, dit l'archange. Convenons que la baie appartiendra à celui de nous deux qui bâtira sur chacun de ces rocs le plus bel édifice. — Entendu, fit Satan. Pour demain! Quel roc choisis-tu? — Le plus petit, je t'abandonne l'autre. »

Le soir même de ce jour, du côté de Tumba, des vapeurs rougeâtres envahirent l'horizon, voilèrent les astres de nuages d'épaisse fumée, la terre trembla, un bruit effroyable se fit entendre et Bretons et Normands du rivage furent saisis d'épouvante. Tous les démons s'étaient réunis pour attiser les immenses fournaises où fondaient le fer, la pierre et les métaux destinés à l'édifice infernal; au point du jour tout était achevé et sur le roc se dressait une construction gigantesque couronnée d'une tour énorme faite de monstres enchevêtrés, hideux et grimaçants et dominée par la statue de Lucifer.

Tandis que flamboyaient les forges d'enfer, saint Michel ouvrant ses longues ailes blanches retournait au ciel. Ravi, il suivait des yeux les mille feux qui couraient à travers champs de tous côtés, de Chuerrica, de Courtils, de Genêts, de Saint-Jean, et écoutait les douces voix des jeunes gens et des jeunes filles qui, sur la terre, chantaient Noël. Comme lui les chérubins regardaient et écoutaient, et soudain des larmes d'attendrissement et de pitié brillèrent dans leurs yeux étincelants. Saint Michel prit une urne précieuse, la remplit de cette rosée céleste qui inondait le Paradis, puis la répandit sur l'âpre rocher de Tombelaine. En traversant l'espace, les gouttelettes sacrées, saisies par le froid, se métamorphosèrent en limpides cristaux et sur le rocher se dressa bientôt un palais aux murailles transparentes, aux gracieuses colonnettes scintillant sous les premiers feux du matin. A cette vue Satan resta confondu et s'avoua vaincu. « Si tu le veux, lui dit l'archange, je serai généreux. Prends mon palais, je te le cède et laisse-moi le tien en échange. » Satan consentit avec joie, mais hélas! à peine eut-il accepté la proposition que le soleil se mit à luire de tout son éclat et que le palais de l'archange s'effondra. Il était de glace!

Furieux d'avoir été trompé, Satan s'élança à la poursuite de saint Michel. Une lutte acharnée s'engagea entre eux; cette fois l'archange terrassa Lucifer. Vaincu, Satan s'enfuit vers la sombre colline de Mortain; saint Michel l'y poursuivit; près de l'atteindre il leva sur lui son épée flamboyante, mais le coup porta dans le vide et l'épée ne brisa que le roc. D'un bond agile, Satan s'était mis hors de l'atteinte

du glaive. Il avait la vie sauve, mais ce fut tout. Depuis on ne l'a plus revu sur les grèves.

D'après d'autres traditions, Satan rencontra une fin plus tragique. Après avoir vainement essayé de reprendre le Mont, puis de l'incendier, il engagea une lutte corps à corps avec saint Michel qui, à la fin, réussit à se dégager de son étreinte et le précipita au fond de la mer. On montre encore au Mont l'endroit où se termina ce combat mémorable.

S'il faut en croire certaines légendes, Satan, après sa défaite, aurait recommencé une autre odyssée, misérable et remplie d'incidents des plus variés et des plus significatifs, dont la plupart, d'un goût plutôt douteux, se racontent, tout bas, le soir aux veillées, mais ne s'écrivent pas. Je n'en rappellerai que deux, choisis parmi ceux qui peuvent se lire, parce qu'ils me semblent accentuer la physionomie prêtée par les Ayranchinais à Satan et au grand saint Michel, dans la légende précédente, et nous faire pénétrer jusqu'à un certain point le caractère normand, dont le saint Michel des légendes de ce pays est l'éclatante, sinon la très glorieuse personnification.

Voici ces légendes :

Lorsque Satan eût été dépossédé de la baie et dépouillé de son pouvoir malfaisant, il continua à errer sur les grèves, cherchant partout sa maigre subsistance. Pris de pitié, saint Michel s'entendit un jour avec lui pour semer des navets dans un champ. Ceux-ci, favorisés par un temps superbe, crûrent et devinrent fort beaux; Satan admirait leurs rameaux verts si frais et pleins de promesse, se demandant quelle ruse il pourrait imaginer pour accaparer à lui seul la récolte. Mais l'archange soupçonna son dessein et résolut de le prévenir. Il lui offrit donc de choisir entre les feuilles et les racines. Satan s'empressa de prendre les feuilles et c'est ainsi que saint Michel eut tout le bénéfice de la récolte. L'année suivante, tous deux semèrent du blé en commun dans le même champ. Cette fois Satan se promit bien de ne plus se laisser prendre et lorsque saint Michel lui proposa de choisir comme l'an passé, entre les tiges et les racines, il se réserva les racines, de sorte que saint Michel eut tout le grain.

A partir de ce jour, il n'y eut plus d'association possible entre les deux ennemis et Satan, réduit à ses seules ressources, se vit condamné à mourir de faim. Un jour, où selon son ordinaire, il rôdait autour du Mont, regardant d'un œil d'envie le palais qu'il avait élevé et où il ne pouvait plus pénétrer. Saint Michel vint à passer.

— Que fais-tu ici? lui demanda-t-il.

— Ce que je fais, je cherche un moyen de rentrer dans mes possessions.

Saint Michel ne répondit rien et réfléchit un instant.

— Je vois, dit-il enfin, que tu n'a pas renoncé à tes projets de domination; nous en reparlerons une autre fois; et peût-être pourrons-nous faire ensemble quelque arrangement; mais en attendant, tu meurs de faim. Viens donc avec moi; je veux te restaurer de mon mieux.

Satan tout joyeux, car il n'avait rien pris depuis une semaine, mit de côté toute défiance et suivit saint Michel qui le conduisit dans une salle immense où se trouvait une grande poêle, toute pleine de bouillie. Saint Michel prit une cuiller et partagea la bouillie en deux parts égales, disant :

— Voilà ta part et voilà la mienne; il faut que nous mangions tout sans en rien laisser.

Satan, qui déjà dévorait des yeux la succulente bouillie, accepta sans hésiter cette condition étrange, et tous deux se touchèrent la main pour sceller ce contrat d'un nouveau genre. Puis ils se mirent à la besogne : Satan dévorait, dévorait à la hâte tandis que saint Michel lui, mangeait sans se presser; et cependant sa part diminuait à vue d'œil tandis que celle de Satan semblait rester toujours la même. Il arriva un moment où celui-ci se sentit rassasié, il voulut s'arrêter, mais il songea que de longs jeûnes suivraient ce festin et il se remit à avaler de plus belle. Saint Michel, d'ailleurs excitait sa gloutonnerie. « Eh bien? » lui disait-il de temps à autre d'un air railleur, et Satan continuait à manger avidement jusqu'à ce qu'enfin il tomba étouffé, victime de sa gourmandise. Quant à saint Michel il se leva de table, joyeux de s'être enfin débarrassé pour toujours de son plus mortel ennemi et nullement incommodé de son repas, car au lieu de porter la bouillie à sa bouche, il l'avait répandue adroitement entre ses vêtements.

Ce saint Michel-là, direz-vous, ressemble fort à un malhonnête homme. Dans le pays on n'en disconvient pas, mais on ne l'en admire pas moins, car après tout il a fait de bien grandes choses et Satan « fut un sot de le croire ».

M. Spalikowska,
professeur à l'École normale d'institutrices, à Coutances.

LA LÉGENDE DU CIDRE

Puisque nous en sommes aux légendes normandes, peut-être sera-t-il intéressant pour quelques-unes de connaître la légende du cidre. Comme elle est assez gracieuse, je me permets de la rapporter ici :

Du temps ou Troie existait, Pâris, fils de Priam, gardait les troupeaux de son père. Un jour, qu'assis à l'ombre d'un pommier chargé

de fruits superbes, il jouait de la flûte, Junon, Minerve et Vénus se présentèrent devant lui :

— Beau berger Pâris, lui dirent-elles, nous t'avons choisi d'un commun accord pour mettre fin à notre querelle.

— De quoi s'agit-il? fit Pâris ému de l'honneur que lui faisaient les trois déesses.

— De décider laquelle de nous l'emporte sur les autres en beauté, répondit Junon.

— Prends cette pomme que je viens de cueillir et donne-la à la plus belle.

Pâris se trouva fort embarrassé, car les trois déesses lui semblaient merveilleuses de beauté et sollicitaient également ses suffrages.

— Je suis l'épouse de Jupiter, disait Junon, et si tu m'accordes la préférence je te donnerai en échange puissance et richesses.

— Je te ferai don de la sagesse qui fait les grands rois et assure aux princes des sujets soumis, promettait Minerve.

— Par moi, murmurait Vénus, tu connaîtras l'amour.

Pâris hésitait. Enfin regardant Junon :

— Votre front est bien hautain, ô déesse! Et vos lèvres, sage Minerve, dit-il en se tournant vers la fille de Jupiter, ont un pli un peu dur.

Ayant ainsi parlé, Pâris donna la pomme à Vénus.

Irritées de ce choix, l'implacable Junon et l'orgueilleuse Minerve voulurent poursuivre Vénus de leur colère, mais celle-ci sauta dans son char et s'enfuit vers la mer. Là, les flots en courroux l'arrêtèrent dans sa course.

— O ma mère Amphitrite, s'écria-t-elle en joignant les mains, prends pitié de moi, ou je suis perdue.

À cette prière, les flots s'écartèrent et lui laissèrent passage, la séparant de ses jalouses rivales. Ce fut ainsi qu'elle arriva sur les côtes de la Neustrie. Épuisée de fatigue et mourant de besoin, elle chercha un arbre pour se reposer et se rafraîchir; mais la Neustrie n'était pas alors comme aujourd'hui le pays des pommiers splendides, et l'infortunée déesse ne trouva ni ombrage pour s'abriter du soleil, ni fruits savoureux pour se désaltérer. Découragée, elle s'assit sur le rivage, pensant avec tristesse à Pâris et au pays de Troie qu'elle ne reverrait plus. Soudain elle se rappela la pomme du beau berger et, la portant à ses lèvres, elle sentit en même temps qu'une délicieuse fraîcheur la force renaître dans ses membres lassés. Alors elle remonta sur son char et regagna l'Olympe, après avoir jeté sur le sol les pépins du fruit auquel elle devait la vie. De chacun de ces pépins sortit un arbre, de sorte qu'au bout de quelques années les habitants de la

Neustrie connurent les pommiers et plantèrent les vergers qui aujourd'hui encore font la beauté et la richesse du pays.

Mais ce ne fut que plus tard qu'ils apprirent à en faire le cidre, lorsque Silène, précepteur de Bacchus, vint visiter la contrée; c'était, comme chacun sait, un grand buveur.

— Enfants, dit-il aux Neustriens, vous n'avez à boire que de l'eau; c'est une pauvre boisson. Je puis vous donner mieux; non pas le vin, car votre soleil est trop pâle pour mûrir le raisin, mais le cidre. Pressurez les beaux fruits qui chargent vos arbres et de ce jus exquis vous tirerez une boisson dorée et délicieuse au goût. Ainsi firent les Neustriens et c'est depuis ce temps qu'ils eurent le cidre et les gaies chansons du cidre.

M. S.

10 mars 1897.

CRÉATION

d'une Association amicale des anciennes élèves de l'École normale d'institutrices de La Roche-sur-Yon.

J'avais été maintes fois péniblement affectée lorsqu'au cours d'entretiens avec d'anciennes élèves d'écoles normales ou dans leurs lettres, elles me disaient non sans tristesse : « Je ne vais plus à l'École, je n'y connais plus personne ». Aussi, dès la seconde année de mon installation à La Roche-sur-Yon, je cherchai à établir un courant de sympathie entre l'Ecole normale et les anciennes élèves qui ne connaissaient ni la directrice, ni la plupart des professeurs. J'en étais encore à chercher les moyens quand se fonda « l'Association amicale des anciennes élèves de Fontenay-aux-Roses ». Il nous fallait quelque chose d'analogue. Mais les promotions sont peu nombreuses à La Roche-sur-Yon (10 à 12 élèves), puis l'Ecole n'était fondée que depuis 1884, j'étais la 5e directrice depuis sa fondation et un grand nombre d'anciennes élèves avaient complètement oublié le chemin de l'École; avant de tenter une entreprise qui pût être conduite à bonne fin, je résolus d'attendre, de profiter des circonstances qui pourraient me mettre en relations avec d'anciennes élèves, de les entretenir de mon projet et, si elles l'acceptaient, de les engager à le faire connaître.

Dans un voyage que je fis à Fontenay-aux-Roses en juillet 1894, j'en parlai à notre cher et vénéré inspecteur; il m'engagea à être prudente et à ne pas aller de l'avant sans être assurée du succès. Je fus mise en relation avec Mlle March, directrice de l'école de Nancy, j'obtins des renseignements précieux sur la création et le fonctionnement de l'Association amicale des anciennes élèves de Nancy, et Mlle March me promit de m'adresser les statuts et le bulletin publiés par l'Association.

En mai 1895, j'adressai aux 85 anciennes élèves qui enseignaient dans le département de la Vendée une circulaire dans laquelle je les priai de vouloir bien me dire si elles verraient avec plaisir se fonder une Association amicale des anciennes élèves.

J'entretins alors M. l'inspecteur d'Académie de mon projet; il me présenta quelques objections :

« Il y a dans le département de la Vendée autant d'institutrices laïques qui n'ont pas passé par l'École normale que d'anciennes élèves de l'école normale; la fondation d'une société amicale déterminera une scission complète entre le personnel des institutrices et détruira les faibles liens de confraternité qui existent entre les unes et les autres.

En second lieu, « l'Association amicale des institutrices portera préjudice à la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du département, qui déjà n'est pas très prospère. »

Je répondis à M. l'inspecteur d'Académie que mon intention était d'ouvrir les portes de l'Association amicale aux institutrices non sorties de l'École normale de La Roche-sur-Yon, ce qui aurait pour résultat de resserrer les liens de confraternité entre les institutrices laïques du département, et en ce qui concerne la Société de secours mutuels, que notre association n'aurait pas du tout le même caractère, et que ses membres pourraient faire partie des deux sociétés [1].

Pour achever d'éclairer M. l'inspecteur d'Académie, je lui soumis les Statuts de l'Association amicale des anciennes élèves de l'École normale de Meurthe-et-Moselle en le priant de vouloir bien me transmettre ses observations.

Bien qu'il fût peu convaincu de l'opportunité de cette création, M. l'inspecteur m'autorisa à réunir à l'École les anciennes élèves le 3 juin 1895, le lundi de la Pentecôte.

35 institutrices et le personnel de l'École normale assistaient à cette réunion.

Je donnai lecture des statuts de l'Association de l'École normale de Nancy, on les discuta et on arrêta ceux de l'École normale de la Roche-sur-Yon qui furent soumis successivement à M. l'inspecteur d'Académie, à M. le recteur et au préfet.

Je reçus beaucoup d'encouragements de M. le préfet, qui voulut bien entretenir les élèves-maîtresses des avantages de l'Association dans une visite qu'il fit à l'école à la fin de juillet.

Le 28 juillet eut lieu la 1re réunion générale de l'Association, qui venait d'être constituée le 13 juillet, par approbation préfectorale.

L'Assemblée nomma le comité d'administration dont les membres furent choisis parmi le personnel de l'école et les institutrices appartenant aux promotions de 1884 et 1885.

D'un commun accord, les Associées avaient décidé de donner leurs voix au personnel de l'école, mais je fis remarquer que s'il était bon que pendant la période d'organisation le personnel de l'école fût

1. Le Président de la Société de secours mutuels ayant eu connaissance de nos statuts les lut en assemblée générale. L'association fut admise par acclamation au titre de membre honoraire de cette société.

représenté dans le Comité d'administration, il était nécessaire que des institutrices en fissent partie et j'insistai pour y faire entrer de préférence les plus anciennes élèves. C'était un moyen de les rapprocher de l'école normale dont presque tout le personnel leur était inconnu.

Quand l'Association fonctionnera depuis longtemps, je crois qu'il sera bon de laisser l'administration tout entière entre les mains des institutrices.

Toutes les questions d'organisation ayant été réglées dans la séance du matin, les sociétaires furent invitées à assister dans l'après-midi à une matinée littéraire et musicale que les élèves de 3e année avaient organisée à leur intention.

Le premier soin du comité fut de fonder une bibliothèque circulante.

Je savais qu'un certain nombre d'institutrices ne lisaient pas, faute de livres; que d'autres empruntaient, dans les localités qu'elles habitaient, des livres qui souvent n'avaient aucune valeur littéraire ni morale. Je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour que la bibliothèque fût fondée le plus promptement possible.

Dès le mois de février 1896, nous avions un nombre suffisant d'ouvrages pour commencer les prêts. Un meuble fut acquis et placé dans le parloir de l'École. Pour faciliter la circulation des livres, une ancienne élève, institutrice adjointe à l'école annexe, accepta la charge d'aide-bibliothécaire. Elle et moi, nous nous mîmes à la disposition des institutrices pour recevoir et distribuer les livres, tous les jours et à toute heure.

Nous avions d'abord pensé que l'expédition des livres pourrait se faire par la poste, mais les frais étaient tels qu'il fallut y renoncer. Les sociétaires profitent donc de toutes les occasions qui se présentent pour demander et retourner les livres sans bourse délier.

Au 1er juillet 1896 le nombre des prêts s'élevait à 320 pour 57 emprunteurs. Aujourd'hui il est de 556 pour 76.

Au début, nous avions imposé l'obligation de ne conserver un livre que pendant un mois; mais il fallait alors renvoyer le livre par la poste, ce qui entraînait une dépense de 0 fr. 40 à 0 fr. 60. Pour éviter ces frais, le nombre de nos ouvrages ayant augmenté, (nous en avons 154), le Comité a décidé, dans les premiers jours de novembre dernier que l'on pourrait donner deux livres à la fois aux institutrices qui sont éloignées de La Roche et qui sont isolées, et qu'on leur permettrait de les garder jusqu'au moment où il leur serait possible de les renvoyer sans frais.

Tous ces ouvrages n'ont pas été achetés sur les fonds de la société; quelques-uns ont été donnés par le personnel de l'école normale;

d'autres par un libraire de La Roche, par des auteurs qui nous les ont adressés avec une dédicace; 28 par une dame vendéenne qui habite Paris pendant une partie de l'année et qui porte beaucoup d'intérêt aux institutrices laïques.

Un libraire de Paris, M. Picard, à qui j'ai eu occasion de parler de notre Association, nous offrit 8 beaux ouvrages; enfin, le comité vendéen de la Ligue de l'enseignement à qui j'adressai une demande, nous accorda pour 50 francs de livres.

Au point de vue financier, notre situation est loin d'être prospère; l'achat de la bibliothèque, meubles et livres, la publication de deux bulletins, des statuts, et les frais de bureau ont absorbé entièrement, dès la première année, le produit des cotisations et des souscriptions. Aussi pour que l'Association pût être en état de donner des secours aux sociétaires qui en solliciteraient, le comité a décidé qu'il ne sera fait pendant l'année courante aucune acquisition de livres, qu'on se bornera à faire relier ceux qui seraient en mauvais état, qu'on ne fera paraître qu'un seul bulletin, deux au plus.

Mais je m'aperçois que je n'ai encore rien dit du bulletin de l'Association.

L'article 1er du règlement intérieur du comité d'administration porte :

« Les recettes de l'Association seront affectées :

« 1° A la constitution et à l'entretien des moyens propres à maintenir les liens de solidarité et de confraternité entre les membres de l'Association ;

. . . . . .

Un des meilleurs moyens d'entretenir des rapports de confraternité entre les membres de l'Association est sans contredit la publication d'un bulletin auquel tous sont appelés à collaborer.

Par le bulletin, les sociétaires sont mises au courant de tout ce qui intéresse l'école. Par la voie du bulletin, des conseils pédagogiques, des renseignements, des indications sur les meilleures méthodes et procédés, sur les ouvrages à lire, les questions d'ordre général peuvent être portés à leur connaissance.

Le bulletin n° 1 ne renfermait que les documents relatifs à la constitution et au fonctionnement de l'Association, les noms des sociétaires de toutes les catégories, les noms des institutrices titularisées dans l'année, ceux des élèves-maîtresses sortantes et des élèves entrantes, et quelques textes de devoirs pour la préparation à l'examen du certificat d'aptitude.

Notre 2e bulletin fut plus intéressant. A la suite du catalogue de la bibliothèque qui venait d'être fondée, on publia une poésie patrio-

tique dont l'auteur était notre inspecteur d'Académie, M. Lasalle, et deux articles pédagogiques des plus intéressants, dus à la collaboration d'une ancienne directrice d'école normale. Le premier traitait sous forme de conférence, de l'éducation morale dans les écoles maternelles, et le second contenait des instructions précises sur l'enseignement du travail manuel, et un programme complet avec division par mois et par semaine.

Toutes les sociétaires ont exprimé le désir que le *Bulletin* parût plus fréquemment ; « il me semble que c'est un cordial que le facteur m'apporte, » disait l'une d'elles. Peut-être cela sera-t-il possible plus tard ; mais, dans l'état actuel des finances, il est impossible d'accéder à ce vœu.

Le bulletin n° 3, qui est à l'impression, ne renfermera, en dehors des documents relatifs à la société, des adhésions, nominations de titulaires ou d'élèves-maîtresses qu'un seul article ayant une valeur pédagogique, le compte rendu d'une conférence faite à la Roche-sur-Yon en 1896, par M. Bouchor, sur les « Chants scolaires ».

Si nos ressources nous permettent la publication d'un 4e bulletin dans le courant de notre seconde année, j'indiquerai les méthodes et procédés d'enseignement et d'éducation que j'ai vu pratiquer lors de mon voyage à Londres, en septembre dernier, dans les écoles anglaises publiques et subventionnées. Quelques conseils sur l'enseignement de l'écriture y trouveront aussi place.

E. Legros.

Au 1er mars 1897, le nombre des sociétaires est de 122.

Membres actifs.....	93
Membres associés....	6
Membres adhérents..	8
Membres honoraires..	15
Total.....	122

ASSOCIATION AMICALE

DES ANCIENNES

Élèves de l'École normale d'institutrices

DE LA VENDÉE

STATUTS

I. — De l'Association et de son but.

ARTICLE PREMIER.

Il est fondé entre les anciennes élèves de l'École normale d'institutrices de la Vendée une Société qui prend le nom d'**Association amicale des anciennes élèves de l'École normale d'institutrices de la Vendée.**

Les institutrices laïques du département non sorties de l'École normale de La Roche-sur-Yon pourront être admises à faire partie de l'Association.

ART. 2.

L'Association a son siège à l'École normale d'institutrices de La Roche-sur-Yon.

ART. 3.

L'Association a pour but :

1° De conserver entre les anciennes élèves de l'École normale l'esprit de solidarité et de bonne confraternité ;

2° D'entretenir entre elles et avec le personnel de l'École normale des relations cordiales ;

3° De faciliter les débuts de la carrière aux anciennes élèves nouvellement sorties de l'École, grâce aux conseils et avec l'aide de leurs devancières ;

4° D'aider les institutrices du département à continuer leur éducation professionnelle.

5° De les intéresser toutes aux progrès de l'éducation laïque et libérale dans le département.

ART. 4.

Toute ancienne élève, toute institutrice qui entre dans l'Association s'engage :

1° A défendre et à soutenir dans la mesure de ses ressources matérielles et morales les intérêts de l'enseignement primaire public du département;

2° A communiquer fraternellement à toutes les institutrices publiques les progrès qu'elles a réalisés, soit dans l'emploi des méthodes et des procédés d'enseignement, soit dans son expérience d'éducatrice ;

3° A favoriser le bon recrutement de l'École normale d'institutrices, en recherchant et en préparant des candidats sérieux, tant par la rectitude de l'esprit que par le goût de l'enseignement et les qualités du caractère.

II. — Composition de l'Association.

ART. 5.

L'Association comprend :

1° Des membres actifs ;

2° Des membres associés;

3° Des membres adhérents ;

4° Des membres honoraires.

ART. 6.

Peuvent être membres actifs:

1° Les anciennes élèves de l'École qui occupent un poste dans l'enseignement primaire public du département;

2° La directrice et les professeurs de l'École normale d'institutrices de la Vendée tant qu'elles sont attachées à cet établissement.

ART. 7.

Peuvent être membres associés :

1° Les anciennes élèves de l'École qui ont quitté le département, mais qui exercent les fonctions d'enseignement;

2° Les anciennes élèves de l'École qui n'ont aucune charge dans l'enseignement primaire public ;

3° La directrice et les professeurs de l'École normale de la Vendée lorsqu'elles cessent d'être attachées à cet établissement.

ART. 8.

Peuvent être membres adhérents :

1° Toutes les institutrices publiques du département qui n'ont jamais été élèves d'une école normale ;

2° Toutes les institutrices publiques du département qui ont été élèves d'une école normale autre que celle de la Roche-sur-Yon.

ART. 9.

Peuvent être membres honoraires :

Toutes les personnes qui appartiennent directement ou indirectement à l'Université et qui contribuent à la prospérité de l'Association.

ART. 10.

Pour être admis dans l'Association en qualité de membre actif ou de membre associé, il faut adresser une demande écrite au Comité d'administration. Le Comité examine la demande et, s'il y a lieu d'y donner suite, la porte par le bulletin de l'Association à la connaissance des membres. Si aucune réclamation justifiée ne s'élève dans le délai d'un mois, l'admission est prononcée d'office.

Lorsque les membres actifs cessent d'occuper un emploi dans l'enseignement primaire du département et qu'ils adressent une demande d'inscription comme membres associés, le Comité statue sans délai sur la demande.

ART. 11.

Pour être admis dans l'Association en qualité de membre adhérent, il faut :

1° Être présenté par deux membres actifs ;

2° Faire une demande écrite au Comité, qui statue sur la demande près l'avoir portée à la connaissance des membres de l'Association.

III. — Ressources.

ART. 12.

Les ressources de l'Association se composent :

1° Des cotisations des membres actifs, associés ou adhérents ;

2° Des souscriptions des membres honoraires;
3° Des dons manuels ou subventions.

ART. 13.

La cotisation annuelle des membres actifs, associés ou adhérents, est fixée à 4 francs.

Les cotisations sont exigibles dans les trois mois qui suivent l'assemblée générale.

Tout membre qui aura négligé de payer sa cotisation pendant deux années consécutives sera considéré comme démissionnaire.

IV. — Administration.

ART. 14.

L'Association est administrée par un comité de neuf membres, dont sept au moins sont pris parmi les membres actifs.

Le Comité est élu en assemblée générale et renouvelable par tiers tous les ans. Le sort décidera du premier tiers sortant.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 15.

Le Comité nomme dans son sein une présidente, une vice-présidente, une trésorière et une secrétaire qui forment la Commission exécutive.

ART. 16.

Le Comité se réunit régulièrement quatre fois par an, il peut être réuni d'office par la présidente ou sur la demande d'un tiers de ses membres.

Il doit être consulté sur toutes les questions importantes et prononce sur l'emploi des fonds. La présence de cinq membres est nécessaire pour que les délibérations du Comité soient valables.

ART. 17.

Le Comité, en sa présidente, représente l'Association dans ses rapports avec l'autorité compétente, surveille et assure l'exécution des règlements.

La présidente signe tous les actes, les arrêtés et les délibérations de l'assemblée et vise tous les mémoires et arrêtés de compte.

ART. 18.

La secrétaire tient le registre des délibérations ; elle dresse les procès-verbaux des séances et rédige le rapport annuel pour le présenter à l'Assemblée générale.

ART. 19.

La trésorière est chargée de la comptabilité de l'Association ; elle perçoit les cotisations, solde toutes les factures et doit toujours tenir à la disposition du Comité l'état de la caisse dont elle est responsable. Elle ne devra pas avoir plus de 100 francs entre les mains ; l'excédent de cette somme sera placé à la caisse d'épargne postale ; elle ne pourra retirer les fonds que sur l'autorisation écrite de la présidente. Tous les ans, à la réunion générale, elle devra présenter ses comptes.

ART. 20.

La Commission exécutive est chargée de l'expédition des affaires courantes, du service de la bibliothèque, de la préparation des assemblées générales et des fêtes de l'Association, de l'exécution des décisions du comité ou de l'assemblée générale, et de toute la partie matérielle de l'œuvre de l'Association.

ART. 21.

La Commission exécutive doit être choisie parmi les membres résidant à La Roche-sur-Yon ou dans les localités en communication facile avec La Roche-sur-Yon.

V. — Des assemblées et des moyens d'action.

ART. 22.

L'assemblée générale aura lieu chaque année dans la deuxième quinzaine de juillet, au siège de l'Association.

Dans le cas où une circonstance particulière, intéressant les institutrices du département, appellerait à La Roche-sur-Yon un grand

nombre de sociétaires, le Comité pourrait en profiter pour modifier la date de la réunion générale.

Indépendamment de la réunion générale annuelle, des réunions amicales peuvent avoir lieu pour tous les membres qui peuvent y assister.

ART. 23.

Le Comité rend compte de son administration à l'assemblée générale annuelle.

Les membres peuvent faire à l'assemblée générale toutes les communications qu'ils croient utiles à l'Association.

ART. 24.

Toute discussion étrangère à l'Association et à son but est rigoureusement interdite dans les assemblées générales et dans celles du Comité.

ART. 25.

Les élections des membres du Comité ont toujours lieu au scrutin secret et les votes peuvent être faits dans les mêmes conditions si le tiers des membres le demande.

ART. 26.

L'Association pourra, à des époques indéterminées, publier, par les soins du Comité, un bulletin dont un exemplaire sera adressé à chacun des membres.

Ce bulletin contiendra :

1° Les comptes rendus officiels de l'Association, les documents et renseignements d'un intérêt général pour les sociétaires ;

2° Des articles pédagogiques.

ART. 27.

L'Association possède une bibliothèque circulante dont le catalogue paraîtra dans le bulletin à mesure des acquisitions. Les ouvrages la composant sont tenus à la disposition des membres actifs, associés ou adhérents qui les demanderont dans les conditions mentionnées au règlement spécial.

ART. 28.

Dans le cas où l'un des membres viendrait à traverser des circonstances difficiles, l'Association fera tout ce qui sera en son pouvoir

pour lui venir en aide. Le comité pourra, par décision spéciale, consentir en sa faveur des prêts d'argent, et même des dons, dans des conditions qui seront fixées par le règlement intérieur du Comité d'administration.

VI. — Démission. — Exclusion.

ART. 29.

Toute démission doit être adressée à la présidente.

ART. 30.

L'assemblée générale peut, sur la proposition du Comité, prononcer l'exclusion :

1° De tout membre qui aurait commis une faute de nature à porter atteinte à la dignité du corps enseignant;

2° De tout membre dont la conduite cesserait d'être honorable.

ART. 31.

Tout membre qui, pour quelque cause que ce soit, cesse de faire partie de l'Association, n'a droit à aucun remboursement.

VII. — Dispositions générales.

ART. 32.

Les statuts pourront être modifiés en assemblée générale à la majorité des deux tiers des votes exprimés, le projet de modification ayant été au préalable communiqué à tous les membres par la voie du bulletin.

ART. 33.

En cas de dissolution, les fonds restés libres, après l'acquittement des dettes de la Société, seront versés à la Société de secours mutuels des instituteurs et des institutrices du département de la Vendée.

ART. 34.

En cas de modification aux Statuts, l'Association devra demander de nouveau à l'autorité compétente l'autorisation prévue par l'article 291 du Code pénal.

Chaque année, la présidente fera connaître à l'autorité compétente les changements qui se seront produits dans la composition du bureau. Elle lui adressera également un compte rendu de la situation morale et financière de la Société.

ART. 35.

Un règlement intérieur du Comité d'administration sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

La Présidente provisoire.

E. LEGROS.

Règlement intérieur du Comité d'Administration

ARTICLE PREMIER.

Les recettes de l'Association seront affectées :

1° A la constitution et à l'entretien des moyens propres à maintenir les liens de solidarité et de confraternité entre les membres de l'Association ;

2° A la constitution et à l'entretien de la bibliothèque ;

3° Aux frais généraux et aux dépenses courantes ;

4° A la constitution d'un fonds de réserve ;

5° A des secours aux membres de l'Association.

ART. 2.

Un dixième des recettes annuelles constituera le fonds de réserve ; le reste couvrira les autres frais de l'Association et pourra être employé à des secours.

ART. 3.

Le Comité d'administration détermine chaque année, d'après l'état de la caisse, le chiffre maximum des secours qui pourront être accordés.

ART. 4.

Toute demande de secours devra être faite par l'intéressée, motivée par écrit et adressée à la secrétaire qui en saisira le Comité dans le plus bref délai.

ART. 5.

Le Comité ne votera de secours que pour une année. Il ne renouvellera un secours que sur une demande présentée dans la même forme que la première.

ART. 6.

La secrétaire est chargée, en outre des charges prévues aux statuts, de la correspondance, du dépôt des papiers et registres, de la rédaction des délibérations; elle surveille l'impression des pièces qui sont publiées et particulièrement du bulletin annuel où sera imprimé le rapport de la Trésorière, prévu par l'article 19 des statuts.

A la Roche-sur-Yon, le 28 juillet 1895.

La Secrétaire, C. GRIT.

La Présidente, E. LEGROS.

Règlement de la Bibliothèque circulante

ARTICLE PREMIER.

Chaque membre de l'Association a droit à un livre de lecture au moins par mois.

ART. 2.

La durée du prêt est d'un mois; cependant, après une demande spéciale, cette durée peut être prolongée d'un second mois.

ART. 3.

En prévision de la sortie du livre, toute demande de prêt doit mentionner au moins trois ouvrages.

ART. 4.

Plusieurs membres peuvent s'associer pour emprunter des ouvrages à la bibliothèque. Dans ce cas, les associées pourront conserver les ouvrages empruntés pendant autant de mois qu'il y a d'associées, à la condition d'informer la bibliothécaire.

ART. 5.

Tout emprunteur est personnellement responsable du livre par lui emprunté; il doit le remplacer en cas de perte ou de détérioration.

ART. 6.

Une amende de 0 fr. 10 par semaine de retard sera payée par le détenteur d'un ouvrage qui l'aura gardé plus d'un mois sans cause justifiée et agréée.

ART. 7.

Les frais d'envoi des livres par la poste ou par colis postal sont à la charge de l'Association; ceux de retour resteront à la charge de l'emprunteur.

La Roche-sur-Yon, le 5 janvier 1896.

La Secrétaire, C. GRIT. — *La Présidente,* E. LEGROS.

Observations diverses concernant les statuts et modifications que l'expérience nous a fait connaître comme étant désirables.

L'article 9 devra être modifié pour permettre aux personnes qui n'appartiennent pas à l'Université, mais qui contribuent à la prospérité de l'Association, d'être nommées membres honoraires.

L'article 19 devra l'être également : il n'y a pas d'avantages

placer à la caisse d'épargne postale plutôt qu'à la caisse d'épargne de la Ville où se trouve l'école, quand il y en a une.

Pour éviter des difficultés d'application pratique, l'article 30 devrait être supprimé.

A l'article 33, devrait être ajouté un paragraphe indiquant quel usage on ferait en cas de dissolution de l'Association, des ouvrages de la bibliothèque. Ces ouvrages pourraient être versés dans les bibliothèques pédagogiques et les bibliothèques populaires.

La Présidente de l'Association,

S. LAURIOL.

Sceaux. — Imp. E. Charaire.